3e année - nº 70 1 fr. 27 Mars 1932.

POLICE MAGAZINE

L'ÉPICERIE DYNAMITÉE

Pour toucher une assurance, Louis Le Marrec, épicier à Beauchamp (près Montmorency), chargea deux « amis sûrs », Clapeau (à gauche) et Persezou, de faire sauter et d'incendier sa boutique. Voici ces derniers devant la gendarmerie de Franconville. *(R.)*

DIRECTION
ADMINISTRATION
RÉDACTION
30, Rue Saint-Lazare, 30
PARIS - IXe
Téléphone : TRINITÉ 72-96
Compte chèques postaux : 1475-65

POLICE MAGAZINE
TOUS LES DIMANCHES

ABONNEMENTS
Remboursés, en grande partie, par de superbes primes
FRANCE... ... Un an (avec primes). 50 fr. / Un an (sans prime). 37 fr. / Six mois ... ... 26 fr.
ÉTRANGER... Un an ... . 65 fr. / Six mois ... ... 33 fr.
Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois, en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

CEUX QUI RENDENT L'ARGENT VOLÉ

Il existe au ministère des Finances une caisse spéciale où les versements sont neuf fois sur dix anonymes.

Cette caisse est faite pour les citoyens qui veulent racheter une faute dont le remords attriste et inquiète leurs dernières heures.

Souvent, ces repentis rendent au Fisc ce qu'ils lui ont dissimulé comme impôts ou s'acquittent de droits de douane ou d'octroi que, risquant une forte amende, ils ont réussi à ne point verser.

Il en est également de ces honnêtes gens de la onzième heure qui ne veulent point restituer à des personnes ou à des sociétés les sommes escroquées dans un moment de faiblesse afin de ne pas dévoiler leur identité.

Et c'est le trésor qui bénéficie de ce repentir sonnant et trébuchant, alors que les véritables intéressés continuent à être victimes de la perte subie.

Il est vrai que ces derniers ont fréquemment ignoré le vol et qu'on les étonnerait bien en leur rendant certaines sommes.

Une caisse spéciale.

Les fonctionnaires de la caisse spéciale du ministère des Finances font, dans ce cas, office de confesseurs pour les repentis qui ne tiennent pas à mêler la religion à cette affaire.

Or, si nous rappelons l'existence de ce service ignoré de bon nombre de clients, voire de collaborateurs de notre grand argentier, c'est parce que depuis quelques mois ces restitutions anonymes sont beaucoup plus nombreuses.

Faut-il donc penser que nous devenons meilleurs et que ce désarmement général dont on parle tant à Genève en deviendra un au sens le plus large du mot *général* ?

Oh ! ces rentrées imprévues ne se chiffrent pas encore par millions, et ce n'est pas grâce à elles qu'on bouclera le prochain budget, voire qu'on nous évitera de nouveaux impôts.

Car un État ne regrette rien, lui, et ne rend jamais l'argent !

Celui qui restitua... deux centimes!

Tout de même, cette récupération atteint chaque mois des milliers de francs. Quant aux restitutions, elles varient de dix mille francs (c'est environ le maximum) à deux centimes.

Parfaitement. Un repenti s'accusait d'avoir, pour un affranchissement, volé les Postes et Télégraphes de deux centimes qu'il restituait en timbres.

Généralement, ces retours ne s'accompagnent d'aucuns commentaires ou indications, mais il en est d'autres qui arrivent rue de Rivoli avec plus d'explications qu'il n'en faudrait.

Ces longues lettres qui expliquent un état d'âme nouveau, qui disent comment est venu le regret de la faute et qui se terminent par de sublimes conseils de morale à l'égard des trompeurs non repentis encore, divertissent messieurs les employés des Finances.

Ces lettres, malheureusement, ne circulent qu'en peu de mains et nous pouvons guère citer de passages, mais, s'il faut en croire ceux qui les lisent, elles sont généralement savoureuses.

Un homme de conseil.

Un de ces repentis écrivait à peu près ceci :

« Mon exemple doit être suivi. Mais que de contribuables dans mon cas ignorent qu'il y a au ministère des Finances une caisse où l'on peut *décharger sa conscience* (!).

« Il faudrait apposer des affiches pour mettre le public au courant des restitutions.

« On en place bien dans les gares et les stations des T. C. R. P. pour prouver que toute infraction au règlement et toute filouterie sont sévèrement punies.

« Il faut aussi citer les bons mouvements pour prouver que le fond n'est pas éternellement mauvais chez certain ! »

Restitutions imprévues.

Parmi les restitutions imprévues, il convient de citer celle que fit, il y a quelques années, certain adjudant scrupuleux à l'extrême.

Cet adjudant déclarait dans la lettre qui accompagnait un mandat de 11 fr. 75, que ladite somme avait été indûment perçue par lui, alors qu'il était chargé de prendre à la gare les billets des permissionnaires.

Il s'était trompé d'une unité et comme un permissionnaire avait été privé de sa permission au moment du départ, nul n'avait réclamé le billet oublié, ni même l'argent versé pour l'achat de ce billet.

Il arrive également que des veuves, et plus particulièrement des femmes divorcées, remboursent le Trésor pour « ne pas partager la honte » (écrivait l'une de ces dernières) du disparu ou de l'ex-époux.

L'honneur d'un moins de sept ans.

Un brave homme habitant une province éloignée envoya un jour aux Finances quelques francs que son jeune fils avait pris dans la poche d'un camarade.

Le père, expliquait qu'il ne pouvait rendre la somme à l'intéressé sans déshonorer son fils « à vie ». Or, le brave homme donnait l'âge de ce fils : six ans !

Depuis l'armistice, quelques bons patriotes à retardement ont envoyé au Trésor des sommes parfois assez rondelettes, sommes représentant l'or qu'en dépit des appels de la nation, ils avaient gardé précieusement dans leurs coffres, aux heures graves du grand conflit.

Le confesseur agent de restitutions.

Si, comme nous le disons plus haut, ces restitutions sont de plus en plus fréquentes en ce qui concerne les dépôts au Trésor, elles le sont également pour les restitutions aux contribuables lésés.

Il va sans dire que ces restitutions ne sont pas faites par l'État mais par des citoyens qui un jour eurent un mauvais geste.

Bien souvent, la religion pousse les indélicats au repentir, et dans une confession ils avouent leurs petites filouteries.

Le prêtre leur conseille alors, de restituer les sommes en question et s'offre pour opérer cette restitution sans que l'intéressé sache le nom du repenti.

Neuf fois sur dix, ces repentis sont d'anciens salariés, en particulier des domestiques qui ont trop fait danser l'anse du panier

Le prêtre se présente alors au domicile de l'ancien maître, restitue, mais se refuse à tout renseignement en se retranchant derrière le secret de la confession.

Les prêtres de toutes les paroisses parisiennes ont fait de telles démarches, et l'un d'eux nous assurait dernièrement que les repentis n'étaient pas toujours des catholiques.

Ce prêtre, par exemple, fut l'intermédiaire de deux protestants et d'une israélite.

Comme il demandait à cette dernière pourquoi elle l'avait choisi et non le rabbin, elle répondit :

— Monsieur le Curé, avec vous c'est plus anonyme.

Et le prêtre, amusé par cette réponse, comprit qu'en s'adressant au rabbin, cette repentie israélite risquait de mettre l'ancien patron sur la piste de celui qui lui restituait l'argent indûment empoché.

Ce même prêtre reçut un autre jour un repenti marocain.

— Que ne t'adresses-tu pas au représentant d'Allah? s'étonna le bon curé.

— Ti comprends, moussié li curé, si toi rendir argent, li Bon Dieu di toi savoir moi volir, mais pas Allah savoir di tout !

MORENCY.

BANDITS CORSES

par Maurice Privat

QUAND M. Maurice Privat traite un sujet d'actualité, on s'aperçoit qu'on l'avait à peine abordé avant lui. Il le renouvelle. Il veut comprendre. Par la documentation, par l'intelligence, il recrée ces grands drames et les présente avec un art souverain. Il écrit une langue admirable, riche, souple, directe, et compose ses récits comme des romans. Ils se lisent avec passion et profit. Auprès de ces œuvres gonflées de vie, véridiques, solides, sérieuses, qui débrouillent les énigmes et plongent en des milieux si divers et curieux, les œuvres d'imagination sont pauvres. Quels romans policiers vaudront par exemple : *Le Mystérieux assassinat de Mrs. Florence Wilson, Lyon Ville Secrète, L'Enigme Philippe Daudet, L'Assassinat de Juliette Tordjman d'Oran,* où il démontre avec maîtrise les rouages d'une erreur judiciaire, enfin *Bandits corses*, qui vient de paraître.

C'est évidemment l'histoire des Bellacoscia, Romanetti, André Spada et Caviglioli, Bornéa et surtout Joseph Bartoli, type particulièrement extraordinaire. Elle est rapportée avec un luxe de détails, d'anecdotes caractéristiques, de traits, de mœurs qui montrent ces héros du maquis dans leur vérité. Ils sont expliqués avec leurs qualités et leurs défauts, leurs faiblesses et leur jactance, fidèles à leurs amis, prompts à la vengeance, passionnés de politique, capables de tous les dévouements.

Mais M. Maurice Privat fait mieux encore : il explique la vendetta, le point d'honneur, particulier chez les Corses et qui les rend si captivants, par la structure de la famille insulaire. Celle-ci appartient, en général, à la race berbère, comme tant de tribus de l'Afrique du Nord, tant de villages de l'Espagne et aussi du Midi de la France, mais elle a gardé son caractère et ses mœurs farouches, que l'on retrouve, comme le démontre le savant auteur de *Bandits corses*, aussi bien dans l'Illiade d'Homère que chez les Bédouins d'avant l'Islam.

Bandits corses mérite d'être lu par tous. Parce qu'il est révélateur, tient haletant et montre les visages du maquis et de l'Ile de Beauté. Il prouve que les Corses, fortes têtes éprises de politique, poussent la vendetta à l'extrême. On sait que Napoléon eut pour ennemi irréconciliable le comte André Pozzo di Borgo, qui conseilla l'incendie de Moscou et fut l'âme de plusieurs coalitions contre l'empereur. Pourquoi les Pozzo di Borgo se dressèrent-ils contre les Bonaparte ? A la suite d'une banale histoire d'élection. Leur vengeance ne fut pas satisfaite par la mort du dieu de la guerre. Après la Commune, ils édifièrent avec les grilles du château impérial de Saint-Cloud et les pierres des Tuileries un château dominant Ajaccio, écrasant l'aire de l'Aigle.

Bandits corses contient bien d'autres étrangetés. C'est un des plus beaux livres qui aient paru depuis longtemps, un de ceux qui classeront au premier rang M. Maurice Privat, qui poursuit une œuvre extraordinaire.

Vous Réussirez. Comment ?

... en développant la puissance insoupçonnée qui est en vous et qui, par la volonté, vous conduira au succès.

Les forces psychiques ne sont plus maintenant l'apanage exclusif de quelques rares initiés s'en servant suivant leur instinct pour le BIEN ou pour le MAL. Aujourd'hui, grâce à une méthode simple, tout le monde peut posséder les sciences du magnétisme, de l'hypnotisme, de la suggestion aussi bien que de l'influence personnelle, et grâce à elles arriver au SUCCÈS.

Si vous voulez REUSSIR, VAINCRE, RETIRER DE LA VIE LE PLUS D'AVANTAGES POSSIBLE, L'INSTITUT ORIENTAL DE PSYCHOLOGIE vous aidera, et pour cela son service de propagande distribue gratuitement 25 000 exemplaires de son ouvrage : LE DEVELOPPEMENT DES FACULTÉS MENTALES.

Ce livre, d'un puissant intérêt, illustré de superbes reproductions photographiques, vous montrera comment, en peu de temps, sans rien changer à vos occupations habituelles, vous parviendrez à développer votre VOLONTÉ, votre MÉMOIRE, CORRIGER LES MAUVAISES HABITUDES que vous pouvez avoir, et acquérir le POUVOIR MAGNÉTIQUE qui vous permettra d'IMPOSER VOTRE VOLONTÉ, même à DISTANCE.

Des milliers de personnes, sans distinction de condition sociale, d'âge, de sexe, y sont parvenues ; suivez donc leur exemple et pour cela découpez le bulletin suivant et adressez-le immédiatement à l'**INSTITUT ORIENTAL DE PSYCHOLOGIE (Dpt 332), 36 ter, rue de la Tour-d'Auvergne, à PARIS (IXe)**, en ajoutant, si vous le voulez bien, 3 fr. en timbres-poste pour couvrir les frais de correspondance et de port.

A DÉCOUPER 332

Veuillez m'expédiez GRATUITEMENT et sans ENGAGEMENT DE MA PART votre ouvrage : Développement des FACULTÉS MENTALES

Nom..... Prénom .....

Rue..... N° .....

à..... Départ.....

Indiquer si vous êtes Mme, Mlle ou Monsieur.

DANS LE MONDE OU L'ON TRICHE

VI

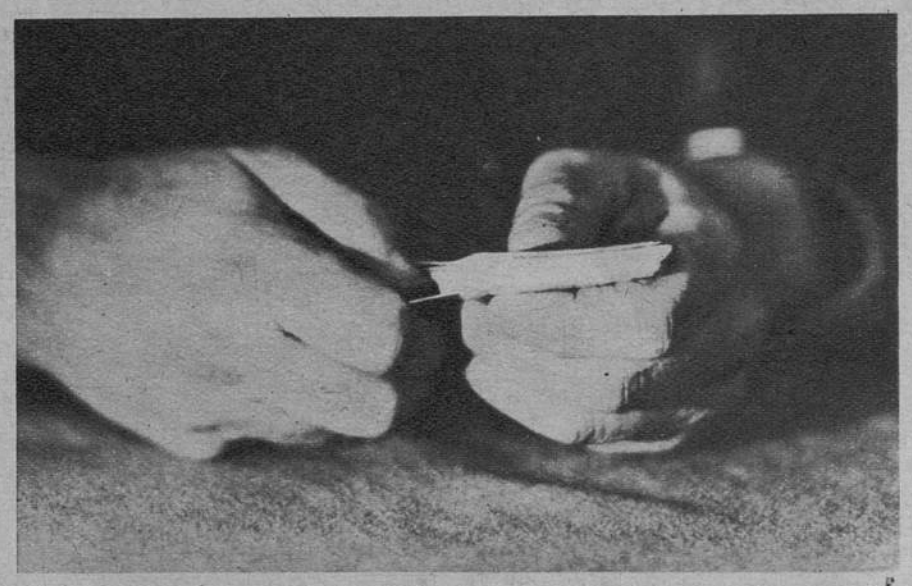

Au-dessous: *Le* quillage au mélange. (H. M.)

Le filage *de la carte*. (H. M.)

Le Filage et les Quillages.

« Un tour des plus simple que le grec emploie assez souvent est le *filage de la carte*. Il s'en sert surtout dans des jeux, tels que le poker, l'écarté, le whist, le bridge, etc, c'est-à-dire dans des jeux (à un ou plusieurs partenaires) qui permettent d'écarter un certain nombre de cartes reçues et de les remplacer par d'autres, prises au *talon*.

« Dans ce genre de jeu, il arrive qu'en faisant couper, le grec puisse apercevoir la dernière carte du talon, et il se gardera bien d'en oublier la valeur et la couleur. S'il constate ensuite, après avoir regardé son jeu, que cette dernière carte pourrait le favoriser, il n'hésitera pas un instant à la prendre à la place de celle qui lui reviendrait de droit, grâce au *filage de la carte*. Après avoir servi ses partenaires, au moment de se servir en dernier lieu, il tient, comme toujours, les cartes de la main gauche pour faire glisser, avec le pouce, la carte de dessus vers la main droite qui la saisira et la déposera sur le tapis ; mais au lieu d'exécuter ce mouvement, il l'indiquera seulement. En réalité, il retire en arrière cette carte avec le pouce et en même temps il fait avancer, avec le majeur de la main gauche, la dernière carte dont il s'empare avec sa droite.

« Le grec ne se sert pas trop souvent de ce truc, bien qu'il soit relativement facile à exécuter. La raison en est que cette ruse commence d'être trop connue. Il préfère donc généralement recourir à l'*arrangement des cartes* et aux *faux mélanges*, bien que ces tours soient beaucoup plus compliqués.

« Pour s'assurer le gain de la partie, le grec ne laisse rien au hasard. Son premier soin, avant de donner les cartes, sera par conséquent de les disposer dans un ordre tel, que toutes les cartes favorables viennent dans son jeu et les perdantes dans celui de son ou de ses adversaires.

« Cet arrangement, le grec est forcé de le faire, presque toujours, au dernier moment et sous les yeux des autres joueurs qui n'y voient que du feu. Il pourrait leur dire, comme le prestidigitateur Dickson : « Regardez, messieurs, regardez bien, car plus vous regarderez, moins vous verrez ! »

« Il y a tant de façons d'arranger les cartes à même le tapis vert qu'il m'est impossible de vous les décrire toutes, aussi vais-je me borner aux tricheries les moins connues et les plus difficiles à découvrir.

« Je commence par le *quillage simple*, employé au baccara, si la table de jeu est entourée d'un grand nombre de joueurs assis et debout. Plus il y aura de monde dans la salle des jeux, plus le tour sera facile à exécuter, même si l'on était bien décidé à surveiller les mains du grec.

« Cela peut vous sembler illogique : mais je vous ai prévenu que chaque fois qu'il s'agira des possibilités dont disposent les grecs, il ne faudra s'étonner de rien et croire d'avance que tout, absolument tout, même l'invraisemblable, est possible. Ainsi, dans le cas présent, je vous ai dit que plus on le surveillera, plus il sera certain de réussir. Ce n'est pas banal, comme contradiction, n'est-ce pas ?

« C'est que, dans ce *quillage*, le grec ne se sert ni de sa vue perçante ni de son toucher très fin, mais de... l'ouie ! C'est un des tours les plus difficiles que le grec ait dans son sac : Le voici exactement analysé :

« Le grec *est au milieu*, il s'est fait adjuger la banque. Perdu dans la foule des joueurs debout se trouve un de ses *comlois* ou *combinards*, appelé, en ce cas spécial du quillage, le *Saint-Jean*, à cause de l'air innocent qu'il doit affecter. Tout en prêtant son concours indispensable au grec, il fait semblant de se désintéresser complètement de la partie et cause avec l'un ou l'autre des joueurs debout. Comme on ne l'a jamais vu parler au banquier, on ne peut pas soupçonner que ces deux personnages agissent de connivence. Voici pourtant ce qui se passe :

« En brassant les cartes, le grec les tient de façon à n'en voir que le dos, la dernière carte du talon étant tournée vers les joueurs. Vous voici rassuré. Le grec, qui ne voit que le tarot des cartes, sera bien

Le quillage au charriage. (H. M.)

Ci-contre : *Le* quillage simple. (H. M.)

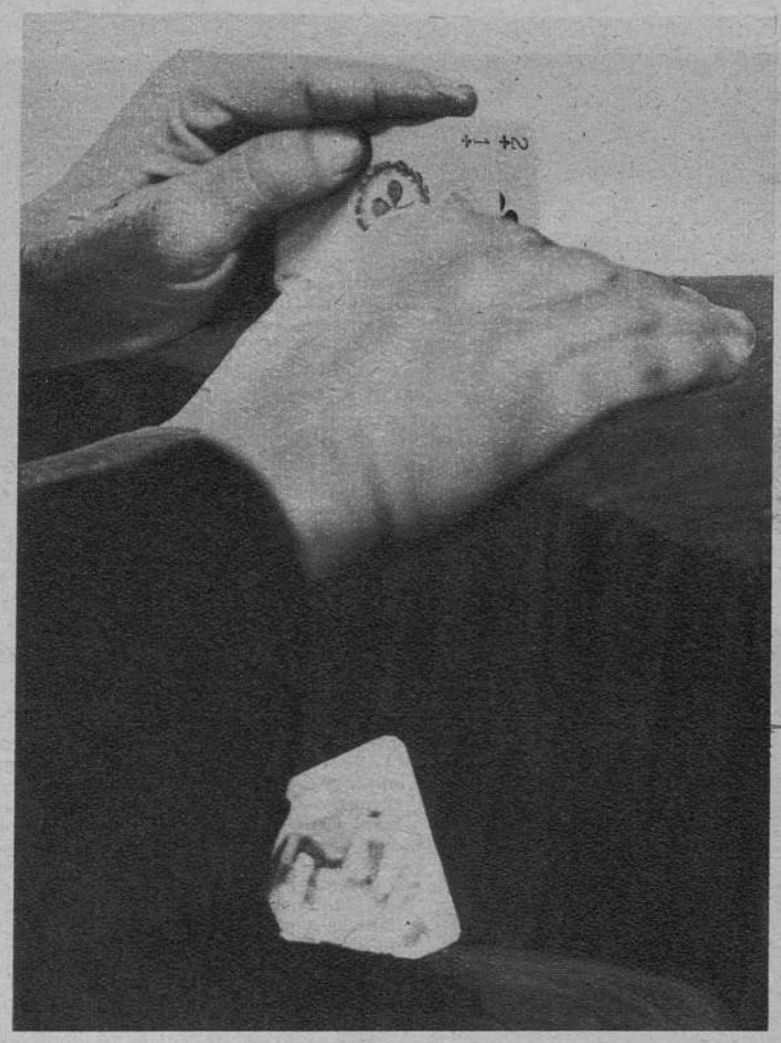

Le neuf de campagne. (H. M.)

forcé de jouer honnêtement. Toute tricherie est impossible dans ces conditions. Erreur profonde ! C'est précisément cette façon de brasser les cartes qui lui permet de vous dévaliser plus facilement. En effet, regardez sa façon de battre les cartes. Il les *pèle*, il les prend *une à une* du dessous du paquet et les place, en apparence du moins, indifféremment au milieu ou sur le paquet, mais, tout en causant, il pratique la *demi-noyade*, c'est-à-dire qu'il n'enfonce qu'à moitié les cartes placées par lui au milieu du jeu ; mais chaque fois que sous le jeu apparaîtra une des cartes dont le grec aura besoin pour sa combinaison, son *Saint-Jean* l'en préviendra, lui enverra la *dusse*, le signal convenu, par le bruit sec que fera sa tabatière ou son briquet, fermé brusquement. C'est cette carte que le grec fait passer sur le jeu et place dessus deux cartes quelconques prises dans la demi-noyade. Cette manœuvre sera répétée autant de fois qu'il sera nécessaire pour assurer au grec deux gains successifs. Ce battage si compliqué des cartes ne dure pourtant pas plus qu'une minute.

« Ce *quillage* exige une grande agilité de la part du grec et une excellente vue de la part de son *comtois*. La moindre hésitation du combinard entraînerait l'hésitation du grec qui ne peut travailler que d'après les dusses envoyées, mais toute hésitation du banquier ferait aussitôt découvrir sa mauvaise foi, surtout s'il est déjà en état de suspicion, ce qui lui arrive assez souvent, à cause de ses gains trop réitérés.

« Dès que l'arrangement des cartes est terminé, il doit donner à couper. Autre difficulté ! Il s'en tire par un genre spécial de saut de la coupe, la *coupe au tiroir*.

« Pour ce, il laisse dépasser légèrement à gauche la carte qu'il doit distribuer en premier lieu, mettons que ce soit un « six ». Pour qu'on ne s'en aperçoive pas, il cachera cette anomalie avec les doigts de la main qui présente les cartes à la coupe. Le joueur doit couper, au baccara, avec un carton spécial, la *carte de taille*, plus large que les cartes dont on se sert pour jouer. Elle ne comporte aucun dessin et a pour but de cacher à tous les joueurs, la dernière carte du talon, une fois la coupe exécutée. Cette carte de taille, imaginée pour la sécurité des joueurs, est naturellement exploitée par le grec à son profit. C'est elle qui lui permet de *mouiller* la coupe. Pour que le joueur ne puisse pas enfoncer complètement cette carte, le grec lui présente le jeu de biais et assez serré. Le carton reste donc fiché en l'air. C'est le grec qui se donnera la peine d'abaisser le carton, mais il le laissera dépasser légèrement du côté opposé et alors, tout en faisant semblant d'égaliser les cartes, il avance, à l'aide de son pouce gauche, toutes les cartes qui se trouvent au dessus de son « six » jusqu'à ce qu'elles arrivent sur la carte de taille. Ce n'est qu'alors qu'il prendra la carte de taille, avec toutes les cartes qui se trouvent dessus, pour les passer sous le jeu, conformément à la règle. Les joueurs croient donc en une coupe régulière, quand en réalité elle a été faussée. Le « six » et les autres cartes arrangées se trouvent sur le dessus du jeu, comme il l'a voulu.

« Si le banquier veut se dispenser de la coupe au tiroir, assez compliquée en apparence, il n'a qu'à retenir et *empaumer* les quelques cartes quillées, donner à couper et, en reprenant les cartes, y déposer, comme un emplâtre, celles qu'il avait retenues.

« De tout ceci, retenez surtout un bon conseil ! Dès que vous verrez un joueur brasser les cartes de façon à laisser voir le dessous aux autres joueurs, ne misez pas pendant trois coups, et regardez bien ce banquier pour le fixer dans votre mémoire. C'est un grec !

« Le quillage peut comporter une variante très intéressante. Le *quillage au charriage*. Comme son nom l'indique, les joueurs seront tout particulièrement *charriés*, trompés. En effet, dans ce genre de quillage, le grec s'arrange pour perdre le premier coup sur les deux tableaux ; par contre, il gagnera le second coup sur les deux tableaux. Puisqu'il vient de perdre, les joueurs s'empresseront d'augmenter leurs mises. Ce gain ne suffit pourtant pas à notre grec. Perdre le premier coup, c'est très bien, à condition que ce soit pour rire. Il n'est nullement disposé à faire le moindre sacrifice pécuniaire réel. Il s'arrange donc pour que son Saint-Jean occupe la première place à la table du jeu et puisse parier sur les deux tableaux, en annonçant « banco ! » De cette façon, l'argent change bien de poche, mais pas de propriétaire.

« Dans ce quillage spécial, le grec tient naturellement les cartes de façon que son Saint-Jean, assis à sa droite, puisse en voir le dessous. Celui-ci lui enverra en ce cas les dusses, par une légère pression de son pied, posé sur le pied du grec. Ce genre de quillage a l'énorme avantage d'écarter tout soupçon d'entente entre le banquier et son voisin, puisque ce dernier lui rafle d'un seul coup tout ce que le banquier avait mis en banque.

« Dans le *quillage au charriage* intervient une dernière façon de faire sauter la coupe, c'est la *coupe placée*. Pour que le Saint-Jean coupe à la place voulue, car c'est à lui de couper, puisqu'il est assis à la première place, à la droite du banquier, le grec laisse dépasser imperceptiblement la carte qui doit être distribuée en premier lieu. Le Saint-Jean la sent au toucher et coupe en cet endroit. Ce n'est pas plus difficile que ça !

« Ce quillage peut s'effectuer très rapidement, puis que le grec n'arrange, en réalité, que le second coup, celui qui doit rafler l'argent des joueurs. Pour le premier coup, le grec a simplement posé neuf cartes quelconques sur le jeu. Le Saint-Jean qui tient le banco demandera en tout cas une troisième carte pour les deux tableaux même s'il avait un abatage sur chacun d'eux, et le banquier fera de même. Le grec annoncera toujours « bac » mais il jettera les cartes au pot, sans les montrer. Personne n'y trouvera à redire, puisqu'il a perdu. Ne misez donc jamais si le banquier a laissé voir le dessous des cartes à son voisin de droite ou de gauche ; car il aurait pu compliquer les choses en ayant son Saint-Jean à gauche et un autre combinard à droite, qui annoncerait le banco.

« Je n'ai pas fini avec les quillages. Voici le *quillage au mélange*, employé dans les cas où le grec n'a besoin que de deux ou trois cartes, pour s'assurer le gain de la partie, cas fréquent à l'écarté. Dans ce quillage, le grec peut se passer de combinards, et c'est heureux pour lui, car une partie d'écarté peut être jouée souvent entre « quatre-z-yeux ». Ce tour exige donc beaucoup d'adresse. Pour le réussir, il commence par renverser toutes les cartes, tarots sur le tapis, figures visibles. Il mélange ainsi les cartes des deux mains, d'un air tout à fait naturel. En vérité il choisit vivement les cartes dont il a besoin et les place sur le jeu, quand il les ramasse. Il tricote les cartes, il les brasse, ayant bien soin de ne pas déranger les premières cartes. Il donne à couper et fait sauter la coupe ou retient les quatre

Le grand étouffage. (H. M.)

cartes dans la paume de la main droite, pour les déposer sur le jeu, avant de se servir.

« Pour terminer ce genre d'arrangement exécuté au dernier moment, il faut que je vous parle encore du *montage à la palette*.

« Le *montage à la palette* est un tour qui ne peut pas être exécuté sans le concours du croupier, et il le prête parfois, son concours, d'abord parce que ce prêt lui rapporte de gros intérêts, puisque le grec lui alloue un tant pour cent sur le gain réalisé ; puis parce que le grec tout-puissant, dans certains cercles, lui ferait perdre sa place, en cas de refus.

« Ce tour est assez facile à exécuter, en ce sens que l'on soupçonne rarement le croupier de tricher, puisqu'il ne joue pas. En réalité, ce tour exige beaucoup d'adresse ; mais le croupier n'en manque pas ! C'est le métier qui veut cela. Donc, lorsqu'il ramasse les cartes qui ont servi à donner le coup et s'il voit qu'elles pourraient être la prochaine fois favorables au banquier, il les ramasse avec sa palette, et au lieu de les jeter pêle-mêle au pot, il les laisse glisser verticalement afin de les reconnaître, quand il videra le pot et brassera les cartes pour une nouvelle taille. Les cartes ainsi préparées, il les présente au banquier, sur sa palette. Un regard suffit pour lui indiquer qu'il peut y aller hardiment, que deux ou trois coups gagnants lui sont assurés. C'est au grec à veiller à ce que l'arrangement ne soit pas dérangé par une coupe intempestive, et il en aura soin !

« Pour vous prouver jusqu'où va l'adresse d'un grec, je vais vous expliquer encore deux de ses tours.

« D'abord le *neuf de campagne* que le grec ne peut exécuter que si, à sa droite, a pris place un de ses combinards, appelé, pour cette circonstance, le *dessert* parce qu'il dessert, c'est-à-dire enlève la carte que le grec aura laissée tomber exprès sur ses genoux.

« En effet, pendant les séances précédentes, le grec aura eu soin d'*étouffer*, avec son adresse habituelle, un certain nombre de « neuf » qu'il aura gardés soigneusement. Dès qu'il sera ayant-main au baccara, dès qu'il jouera comme ponte assis contre le banquier, il cachera un de ces neuf dans la paume de la main droite. On lui sert les deux premières cartes. Il les rapproche avec la main gauche et en profite pour les soulever très légèrement, juste assez pour voir s'il a reçu au moins une bûche, condition essentielle pour réussir le coup. Ce geste de soulever les cartes passe inaperçu et n'a du reste rien de répréhensible, de vive allure. Cependant le dessert a fait son devoir, a enlevé la carte tombée, et le grec s'écrie, comme s'il était agréablement surpris : neuf !

« Rien n'est plus difficile que d'arrêter un grec qui pratique le coup du « neuf de campagne ».

« D'abord, parce qu'il est presque impossible de le prendre sur le fait. Ensuite, parce que le cercle ou le casino ne peut s'apercevoir qu'on a pratiqué cette supercherie que si l'on a soin de vérifier les cartes restées dans le « pot ». Or, on néglige généralement de procéder à cette vérification ou, si on la fait, c'est habituellement le lendemain matin, alors que tous les joueurs sont partis, c'est-à-dire trop tard.

« Il n'y a pourtant pas longtemps que le commissaire Delgay, l'inspecteur principal Borel et l'inspecteur Coutaut, du Contrôle général des recherches, réussirent à arrêter un de ces spécialistes, le soi-disant Potoski, accompagné de sa belle-sœur, Dora Vautrin, et de sa prétendue femme, Fany Kotyk.

« Aussitôt fouillé, on trouva sur lui, non seulement une grande quantité de faux papiers d'état civil, mais aussi les « neufs » nécessaires à ses tours. Il avoua d'ailleurs ses pratiques et expliqua que les deux femmes lui servaient de « desserts ».

« Cet individu trichait pour s'enrichir momentanément, afin d'aller aussitôt... jouer *honnêtement* dans un autre casino où il perdait régulièrement tout ce qu'il venait de rafler. Moralité : le jeu honnête n'enrichit jamais personne, pas même un tricheur de profession.

« Pour moi, ce maniaque ne pratiquait pas « le neuf de campagne », mais le tour appelé : « le grand étouffage », dont il me reste à vous parler. Comme preuve, il suffit de remarquer qu'il avait besoin de deux « desserts », alors qu'un seul suffit pour « le neuf de campagne ».

« Le grec ne s'y hasarde jamais sans l'aide de deux combinards assis d'avance, pour ne pas éveiller de soupçons, à la droite et à la gauche du banquier. Dès que celui-ci, ayant gagné plusieurs fois de suite, ne voudra plus risquer un nouveau coup et déclarera qu'il y a une *suite*, le grec s'empressera de la prendre. Le combinard de gauche lui servira de dessert, comme dans le *neuf de campagne*, dont je viens de vous parler. Celui de droite servira de mur, pour cacher les mains du grec. Celui-ci commence par donner très honnêtement les six premières cartes. Il ne se permet qu'une seule petite irrégularité, celle de

(Voir la suite page 5.)

GEORGES MANDY.

Bloc-Notes de la Semaine

Quatre des bandits qui opéraient des agressions en auto à Paris ont été arrêtés. Trois d'entre eux (de gauche à droite), *Roger Larrouce, René Le Guiffaut, Gaston Astier, furent surpris pendant qu'ils volaient une auto. Le quatrième, Gaston Leobon, leur complice, a été arrêté ensuite.*

Mlle Olga Feller, mortellement blessée à Fontenay-sous-Bois. Suicide? Ou a-t-elle été tuée par son amant. (R.)

René Gayral, repris de justice qui tua le mécanicien Hermann, de Metz, a été arrêté à Paris. (R.)

A Gaudren, près de Thionville, une brave cultivatrice, Mme Anne Wellenstein, a été assassinée à coups de hache par un inconnu dont on n'a pas retrouvé la trace. Voici la maison du crime. (G.)

Le comptable Lelièvre (à gauche) *comparaît en correctionnelle : détournement de 900 000 fr. Défenseur : Me Campinchi.* (R.)

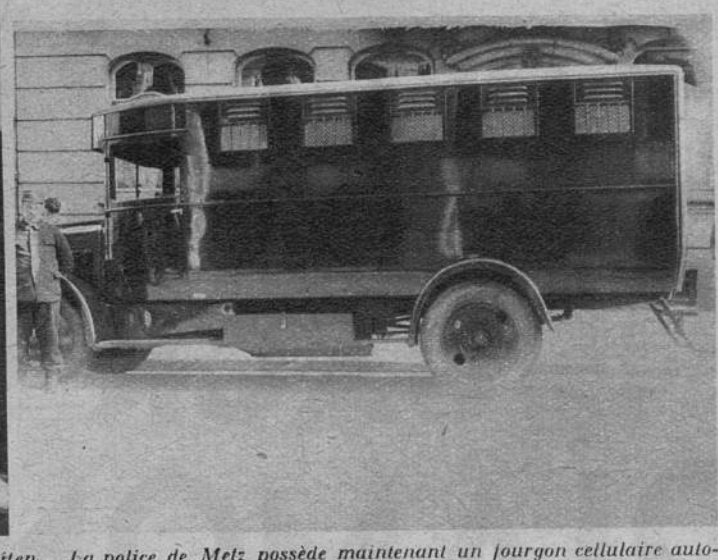

La police de Metz possède maintenant un fourgon cellulaire automobile qui est doté des derniers perfectionnements. Voici la photo de ce véhicule qui fera régulièrement le service Thionville-Metz. (G.)

Dans le monde où l'on triche

(Suite de la page 4.)

cacher, dans la paume de sa main, un abatage de neuf, tout préparé. Le reste se devine. Il procède comme dans le neuf de campagne, avec cette différence qu'il laisse glisser sur ses genoux les deux cartes qu'il a dû se servir — quitte à les employer une autre fois, pour un autre tour. Le « dessert » les enlèvera prestement et le grec annoncera une fois de plus : « neuf ! » Avant de s'asseoir, il a annoncé qu'il tiendrait tous les enjeux. Les mises sont donc très fortes, puisque le banquier sortant est présumé avoir épuisé la chance. Le grec empochera donc la forte somme et déclarera à son tour qu'il y a une suite.

« Il peut cependant arriver que le banquier sortant réclame la place à laquelle il a droit, à côté du banquier. Le *mur* sera donc forcé de reculer d'une place. C'est fort ennuyeux ; mais on ne peut plus hésiter, le coup doit être donné. Tant pis si les choses se gâtent, si le banquier sortant, pour une raison ou pour une autre — peut-être même sans raison, simplement pour voir s'il a eu tort de céder la main — regarde trop attentivement dans le jeu du grec. L'ancien banquier servira non seulement de mur, sans le savoir, mais encore son attention sera détournée par le combinard qui lui a cédé sa place, Sans avoir besoin qu'on lui dise « quarante et un sur le panard », il demandera, au joueur trop attentif, un renseignement, du feu, lui marchera sur les pieds ou lui brûlera la main avec son cigare ; exactement comme un baron qui aide son bonneteur.

Il peut arriver que le grec étant ponte soit forcé de participer à un jeu au *flan*, la banque étant tenue par un banquier honnête, jouant avec des cartes non préparées. Cela arrive rarement. Il faut pour cela qu'on murmure déjà très fortement contre certains joueurs trop chançards ! Le grec sera donc forcé de jouer honnêtement et de confier son sort uniquement au hasard. Hum !... Plus ou moins ! Généralement, il aura recours à un truc très simple, archiconnu, employé par tous les vieux joueurs décavés qui ne seraient pas capables de faire sauter une coupe : truc que l'on n'oserait plus employer sans l'indulgence tacite du croupier. Je parle de la *poussette*. On mise modestement, un ou deux jetons, sur le premier tableau, mais on tient caché dans une main, entre le majeur et l'index et entre le même majeur et l'annulaire, quelques jetons, représentant chacun cent francs. Si le tableau gagne, on profite de ce que tout l'intérêt est porté sur le second tableau, pour déposer sans bruit ces jetons, et on encaisse illicitement un petit gain pour ne pas en perdre l'habitude.

(A suivre.) G. M.

L'enlèvement de l'enfant de Lindbergh

Mœurs américaines

Les nouvelles d'Amérique sont beaucoup plus loin de nous par le sentiment que par l'espace. Et il est douloureux que nous l'éprouvions à l'égard de celui-là qui, précisément, fut le premier à franchir d'un coup d'aile la distance qui nous sépare.

L'enlèvement de l'enfant de Lindbergh a pu justement étonner le monde.

Il est moins stupéfiant encore que les révélations qu'il nous apporte.

Mais l'enseignement cruel que nous puisons présentement dans tant de nouvelles effarantes pourra servir à combler l'ignorance des hommes de chez nous et offrir un utile objet à leurs propices méditations.

Ainsi, nous apprenons que l'enlèvement des enfants se pratique, outre-Atlantique, de la façon la plus courante. C'est une sorte d'habitude américaine.

Dès qu'une famille paraît avoir quelques ressources, il est entendu que son rejeton, tant que son âge est tendre, est une sorte de gage qui permet à des gaillards décidés de se créer des ressources normales.

On ne compte plus, aux Etats-Unis, les gens à qui on a pris leurs petits. On ne paraît même pas se donner la peine de compter ceux à qui on ne les a pas rendus.

Eh bien ! il n'est pas mauvais que les déconcertantes aventures arrivent à la connaissance de notre jeune génération au moment où elle s'apprête délibérément à introduire et à imposer chez nous des mœurs américanisées.

Nous avons de bonnes raisons pour préférer notre vieille civilisation à la nouvelle.

Il faut bien admettre que les nouvelles de l'enlèvement de l'enfant de Lindbergh sont proprement ahurissantes.

Les « gangsters » jouent un rôle aussi important dans les recherches du bébé que dans son rapt. Chaque jour nous apporte le nom d'un nouveau criminel qui est en même temps un « homme d'honneur » (!) et qui inspire aux populations du Massachusets, du Michigan ou du Connecticut, beaucoup plus de confiance que la police régulière.

Tantôt nous apprenons que Spitale, entre deux condamnations infamantes, s'est installé chez le colonel ; d'autres fois que Morris-Rossen, profitant de ce qu'il n'est pas en prison de ce moment-ci, est l'hôte de Lindbergh !

Evidemment, nous avons commencé par croire à l'un de ces « canards d'Amérique » si chers à l'amusement candide de nos pères.

Les Américains de Paris nous informent que rien n'est plus vrai. Et ce sont eux qui s'étonnent de notre étonnement.

Il paraît établi que cette « affaire » — en Amérique, tout finit par devenir une affaire — a pour effet, sinon pour but, de démontrer le danger du régime sec. En effet, si le pays tient à ses gangsters, c'est parce que, seuls, ils introduisent dans les Etats l'alcool désiré, mais prohibé.

On n'a pas pu lire, non plus, sans quelque surprise le texte d'une affiche dont tous les murs américains viennent de se couvrir. Elle est destinée à donner aux ravisseurs d'enfants des instructions hygiéniques sur la façon dont il convient de soigner le bébé volé. Certes, on comprend et l'on respecte cette précaution maternelle. Mais le texte de l'affiche indique le nom d'un remède fortifiant excellent pour l'enfance débile, qu'il est recommandé aux malfaiteurs d'administrer au pauvre petit. Et le nom de ce médicament, répété à des millions d'exemplaires, est écrit en grosses capitales. Si bien que l'on se surprend à se demander si cet affichage est exécuté par l'inquiétude d'une maman infortunée ou répandue par la publicité d'un produit pharmaceutique.

Mais là-bas, nul ne s'étonne. Et des hommes d'affaires à bajoues et à cigarettes, trop semblables à ceux que nous prodigue le cinéma, trouvent cette réclame excellente et d'une méritoire habileté.

On trouve lois toutes naturelles la menace constante exercée par les bandits et leur présence en liberté dans les lieux publics.

En Amérique, en effet, m'explique un Américain, les gangsters sont des entrepreneurs d'élections, et les magistrats sont élus.

Aussi, ce sont les bandits qui choisissent leurs juges.

Tout cela nous surprend tout de même un peu.

Nous avons fait chaque jour, avec notre sentimentale naïveté, tous nos vœux pour la vie d'un pauvre bambin perdu.

Nous ne pouvons pas envisager l' « affaire » comme un événement sportif ni comme une coutume nationale.

Nos bandits ne volent pas les enfants, ne sont pas toujours reçus partout et nos juges les fourrent de temps en temps en prison.

Les gigolos aux cheveux gommés et pantalonnés de pattes d'éléphant n'ont pas encore changé tout cela.

M. C.

Kidnapers, Read This Diet! Don't Let Baby Suffer

Here, Mr. and Mrs. Kidnaper, is what Charles A. Lindbergh Jr. must have unless he is to suffer:

Half a cup of orange juice at waking each day.
One quart of milk during the day.
Three tablespoons of cooked cereal morning and night.
Two tablespoons of cooked vegetables once a day.
One yolk of egg daily.
One baked potato or rice once a day.
Two tablespoons of stewed fruit daily.
Half a cup of prune juice after the afternoon nap.
And, kidnaper of the Lindbergh baby, don't forget the medicine!
Give the baby 14 drops of a medicine called VIOSTEROL during the day.
That's all, kidnaper. That is what the baby's mother—who in a few months will have another baby—wants you to do for the kidnaped son while you have him.
Follow Mrs. Lindbergh's broken-hearted appeal to you and you may, in some measure, redeem yourself in the eyes of the world.

Voici un extrait de l'affiche dont il est question ci-dessus et qui a été apposée en Amérique. Elle contient des conseils donnés très respectueusement aux bandits et relatifs aux soins dont devait être entouré l'enfant volé. (R.)

LA VIE SCÉLERATE de JACK DIAMOND

Voleur, assassin de femmes, tortionnaire et mouchard

VII

Les hostilités dans le Bronx.

La « guerre de la bière », si sauvagement engagée par Jack Diamond, promettait, d'après ses premiers résultats, d'être un succès. Et Diamond, déjà, se voyait régnant en maître sur tous les «speakeasies» du Bronx et prélevant une dîme royale sur toute la bière bue dans les hauts quartiers de New-York. Et il s'en boit !...

Persuadé, donc, de vaincre facilement Dutch Schultz et sa bande, il ne perdit pas de temps.

Joe Rock, le tenancier de speakeasy dont il avait décidé l'enlèvement, fut attiré à un rendez-vous d'affaires non loin de chez lui, dans la maison d'un de ses amis.

Mais, comme il était presque arrivé à destination, deux hommes surgirent derrière lui. L'un d'eux brandissait une saucisse de toile remplie de sable dont il asséna un coup dur sur la nuque du malheureux. Assommé net, Joe Rock fut immédiatement porté dans une auto arrivée à point nommé...

Il revint à lui dans une cave faiblement éclairé. Plusieurs hommes masqués de mouchoirs sales étaient devant lui.

— Mister Rock, l'interpella l'un d'eux d'une voix suave, nous allons vous délier les mains afin que vous soyez assez aimable d'envoyer une lettre, soit chez vous, soit à des amis à vous — et vous ne devez pas en manquer !

« Vous allez donc envoyer une lettre invitant le destinataire à mettre dix *grands* à la disposition de certaines personnes dont nous allons vous donner l'adresse ! Faites vite, *please*, car le séjour dans ce cellier n'a rien d'hygiénique, ni pour vous ni pour nous !... Voici du papier et un stylo !

Dix « grands » !... Dix mille dollars!... Joe Rock se vit ruiné.

Il commença par protester violemment. Il affirma qu'il ne possédait pas cette somme, qu'il n'avait aucun ami assez riche ou assez confiant pour la lui avancer...

Ses interlocuteurs insistèrent. Finalement, Rock déclara qu'il préférait mourir plutôt que de ruiner ses enfants !

— Mais vous n'allez pas mourir, cher mister Rock ! lui déclara un des assistants.

Des rires accompagnèrent ces paroles. Et, tout aussitôt, commença la torture...

Le misérable Rock fut soumis à des tourments que la plume se refuse à décrire... Il devait y perdre un œil.

Après plusieurs heures de supplices révoltants, Joe Rock écrivit toutes les lettres que ses bourreaux voulurent. Les dix mille dollars furent versés. Rock rut remis en liberté à moitié fou et le corps mutilé.

La nouvelle du traitement barbare qu'il avait subi se répandit rapidement à travers le Bronx, et spécialement parmi les tenanciers de « speakeasies ».

Jack Diamond et ses bandits d'ailleurs ne firent rien pour tenir secrets leurs agissements. Au contraire ! Ils voulaient que chaque tenancier du Bronx sût ce qui l'attendait au cas où il vou-

Après plusieurs heures de supplices révoltants, Joe Rock écrivit toutes les lettres que ses bourreaux voulurent.

Les jours suivants, la police envahit les établissements. (W. W.)

Aux premières lumières, de légers canots automobiles filent vers le large...

rait contrecarrer leurs desseins et continuer à se fournir de bière chez Schultz and C°...

Et, de fait, les tenanciérs de cavernes à bière furent horrifiés — et alarmés.

Ils se réunirent et nommèrent un comité de quatorze délégués chargés d'aviser aux moyens de se débarrasser de Jack Diamond.

L'un de ces délégués crut avoir « trouvé le joint ».

— En portant plainte, dit-il, nous pouvons certainement obtenir un résultat !... Nous ferons remarquer à la police que, des deux maux, nous sommes le moindre !...

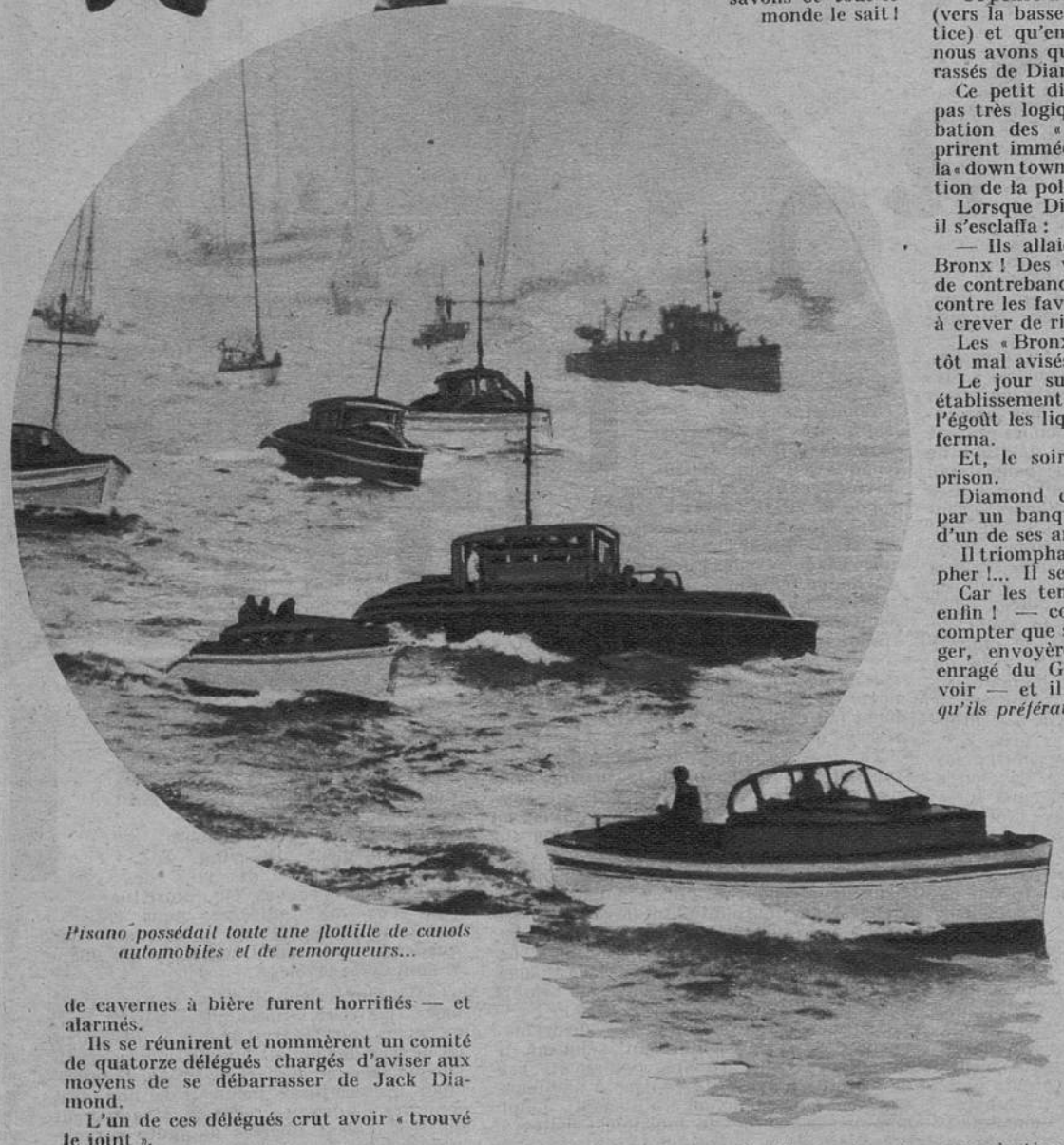

Pisano possédait toute une flottille de canots automobiles et de remorqueurs...

« Mais les gangsters de Diamond, eux aussi, sont des délinquants! Et quels délinquants! Des criminels! La comparaison est toute à notre avantage. Nous, somme toute, nous sommes des *businessmen*, des hommes d'affaires !...

Nous gérons de confortables établissements. Nous ne vendons que de la bonne marchandise !... Nous ne sommes pas des assassins ni des bourreaux !... Nous ne sommes pas sans cesse à la recherche les uns des autres pour nous assassiner mutuellement ou brûler nos demeures !... Nous servons simplement à nos clients la meilleure bière de la place et le meilleur whisky.

« Tandis que Diamond et sa bande !... Une collection de vagabonds, d'assassins, de tueurs salariés, de criminels de la plus basse catégorie !... Il n'y a aucune comparaison possible !... Et ces misérables ont l'appui de la police, parce que des hommes politiques les protègent !

« Non seulement ils ruineront notre « business », mais ils tueront tous ceux d'entre nous qui voudront se mettre en travers de leur chemin et voleront et enlèveront les autres.

« Je pense donc qu'en allant « down town » (vers la basse ville où est le palais de justice) et qu'en voyant les gens qu'il faut, nous avons quelques chances d'être débarrassés de Diamond !

Ce petit discours, qui n'était peut-être pas très logique, obtint pourtant l'approbation des « quinze » du comité, lesquels prirent immédiatement le « subway » vers la « down town », afin de demander la protection de la police pour leurs établissements.

Lorsque Diamond apprit leur démarche, il s'esclaffa :

— Ils allaient fort, les gentlemen du Bronx ! Des vendeurs de bière et d'alcool de contrebande qui voulaient être protégés contre les favoris des politiciens !... C'était à crever de rire !...

Les « Bronxmen », en effet, étaient plutôt mal avisés !...

Le jour suivant la police envahit les établissements des pétitionnaires, vida dans l'égoût les liquides qu'ils contenaient et les ferma.

Et, le soir, tout le comité coucha en prison.

Diamond célébra cet heureux résultat par un banquet monstre, offert aux frais d'un de ses amis de Broadway.

Il triomphait. Du moins il croyait triompher !... Il se trompait lourdement !

Car les tenanciers du Bronx, ayant — enfin ! — compris qu'ils ne pouvaient compter que sur eux-mêmes pour se protéger, envoyèrent un message au « chien enragé du Gangland », pour lui faire savoir — et il aurait dû s'en douter ! — *qu'ils préféraient tuer que d'être tués.*

Donc, puisqu'il n'y avait rien d'autre à faire, ils étaient décidés à l'abattre, ainsi que n'importe lequel de ses bandits, à la plus légère provocation.

Et un autre comité ayant été nommé pour remplacer celui qui était « à l'ombre » rappela aux hommes politiques de la région que, eux aussi — les tenanciers du Bronx — étaient des votants et des payeurs d'impôts, et que, s'ils n'étaient pas mieux protégés, ils choisiraient d'autres élus...

Parallèlement à ces mesures, « Dutch » Schultz renforça son organisation en s'alliant avec Joe the Boss, un des principaux bootleggers et tenancier de maisons de jeu du Bronx.

Diamond ne s'endormait pas... Quelques jours après l'alliance de Schultz et de Joe the Boss, Monte Schubert, un ami intime de Dutch Schultz, fut découvert la cervelle en bouillie et le corps abominablement mutilé, assis dans sa propre automobile, à l'angle de Broadway et de la 123e rue !

Schultz était un homme dans les veines de qui ne coulait pas du jus de navet....

Loin d'abandonner la lutte, il installa un nouveau « speakeasy » à l'angle de la 111e avenue et de la 167e rue, qu'il dénomma *The Meeting Hall*, puis, après être allé à Chicago, chercher l'avis d'Al Capone, qui s'y connaissait, il commença à recruter une nouvelle bande, en employant le système de la *soup kitchen*.

Non loin de chacun de ses « speakeasies », de larges bandes de calicot annoncèrent à ceux que cela pouvait intéresser que de la soupe chaude, deux saucisses et du pain étaient gratuitement à leur disposition. On accueillit parfaitement tous les vagabonds qui se présentèrent, surtout s'ils étaient solides et, par-dessus tout, s'ils avaient des papiers prouvant qu'ils sortaient récemment de quelqu'honorable et renommé établissement tel que la prison de Sing-Sing, celle de San-Quintin, de Joliet, des Tombs, de Dannemora ou, encore mieux, d'un pénitencier de Floride ou du Texas...

A ceux-là, non seulement l'on donna à manger et à boire, mais encore des vêtements, de l'argent et aussi des carabines et des brownings du dernier modèle avec leurs munitions.

Après cela, Jack Diamond n'avait plus qu'à changer de terrain de chasse, ce qu'il fit.

Il ne faudrait pas croire, n'est-ce pas, que Jack Diamond, chassé du Bronx par l'astucieux Ducht Schultz, se fût retiré des affaires !... Ce serait mal connaître notre homme !...

Jack Diamond, ayant fait la paix avec Dutch — en attendant qu'il fut assez fort pour reprendre les hostilités — s'était mis à la recherche d'un nouveau champ pour ses activités.

Harlem et Manhattan n'étaient pas pour lui. Brooklyn apparaissait nettement avantageux ; malheureusement, Brooklyn était tenu par les hommes d'Al Capone.

Alors ? Eh bien, Long Island, Long Island valait mieux que rien !

C'est le long des rivages de Long Island que les bootleggers new-yorkais introduisent sur le territoire de l'Union la plus grande partie de l'alcool amené par les navires qui se livrent à la contrebande.

Jack Diamond ignorait à peu près tout des possibilités de ce commerce spécial. Il était loin de se douter des immenses profits réalisés, jusqu'à ce qu'il se fût allié avec Vannie Higgins et « Little Augie » Pisano, ancien agent de Capone pour les États occidentaux.

Non content d'avoir organisé une véritable armée de convoyeurs, d'agents, d'espions de toutes sortes, Pisano s'était « arrangé » avec certaine police et aussi avec « certains » agents de la prohibition ; il avait ses routes à lui et possédait une véritable flottille de canots automobiles et de remorqueurs, qui allaient au large chercher le rhum et les alcools sur les bateaux de la contrebande et amenaient à terre le « booze », qui était immédiatement stocké dans des silos et des hangars admirablement installés sur la côte.

Diamond compléta le triumvirat.

Jack Diamond, Vannie Higgins et « Little Augie » Pisano s'occupaient très activement de « leur affaire ».

Tandis que l'un surveillait l'arrivée des canots venant du large avec le « booze », l'autre et ses hommes chronométraient le départ des camions chargés de transporter l'alcool à New-York ; et puis il y avait les *cops* (policiers) et les agents de la prohibition à corrompre, les conducteurs des camions à surveiller, à protéger, les encaissements à assurer...

Mais quels bénéfices !... Dans la comptabilité des bootleggers, les unités sont les *grands*, les billets de mille dollars.

Les profits, de jour en jour, croissaient. Ce qui n'empêchait pas Jack Diamond de penser que, s'il eût été seul, il eût gagné trois fois plus !...

(A suivre.)

EDWARTH J. DOHERTY,
traduit et adapté par JOSÉ MOSELLI.

On accueillit parfaitement tous les vagabonds qui se présentèrent.
(W. W.)

Nous contrevenons à la loi en vendant de la bière et des liqueurs, c'est vrai !... Nous le savons et tout le monde le sait !

L'entrée de la cité de la prostitution à Bouskir, à six kilomètres de Casablanca. (P. Flandin.)

Réunies en groupe, gaiement, attendant le

LA CITÉ DE LA PROSTITUTION

Mon éminent ami le Dr Lepinay et moi étions attablés, devant deux citrons pressés, à la terrasse d'un grand café de la place de France.

Avant de venir au Maroc, je connaissais le docteur, dont la réputation de grand organisateur d'une expérience prophylactique d'envergure sur les femmes soumises avait franchi les frontières, et j'avais eu, au sujet de son œuvre, une longue conversation à Paris, au ministère de la Santé Publique, avec M. le Dr Cavaillon, directeur du service de prophylaxie des maladies vénériennes et secrétaire général de l'Union internationale contre le péril vénérien.

Je savais ainsi que la ville de Casablanca avait puissamment secondé son bel effort de salubrité lorsqu'il émit l'idée d'un quartier réservé à la claustration supportable pour ses habitantes, du fait d'une organisation matérielle bien comprise.

J'en étais là de mes pensées, lorsque le docteur me posa la question suivante :

— Qu'a-t-on fait en France pour lutter contre le péril vénérien ?

— Certaines villes ont supprimé les maisons closes.

— Oui, en effet, coupa le docteur, et on a pu ensuite entendre dire au maire d'une grande ville alsacienne qu'à la suite de cette mesure, si l'on ceinturait la cité d'un mur, elle deviendrait un vaste lupanar.

Et mon interlocuteur de me rappeler que si la prostitution a perdu le caractère sacré que lui reconnaissaient l'antique Babylone, la Phénicie et Chypre, elle s'impose à nous, comme un fait.

— Au Maroc, poursuivit le docteur, ses dangers étaient sérieux. Il nous fallait les endiguer. Nous les avons presque neutralisés grâce au groupement des prostituées européennes et indigènes dans des conditions aussi humaines que possible et appropriées aux diverses mentalités.

— Mais ce groupement ?

— Il a été effectué à six kilomètres de Casablanca, sur un plateau où, en moins d'une année, a surgi une ville : Bouskir, la cité de la prostitution.

En prononçant ces derniers mots, le docteur avait consulté sa montre :

— Il est vingt et une heures, vous plairait-il de visiter la ville et son dispensaire municipal de surveillance sanitaire ?

Sur ma réponse affirmative, le docteur se leva et m'invita à le suivre.

— Vous allez voir, me dit-il en me prenant le bras, une création unique de salubrité que tendent à suivre certaines municipalités marocaines telles que celles de Marrakech et Meknès.

— Mais l'entretien de cette ville, la surveillance de la prostitution, le budget de la cité, car elle doit en avoir un ?

— Tout a été prévu, me répond le docteur, et notre organisation ne permet pas que les femmes puissent être exploitées, sous une forme ou sous une autre, par ce que l'on pourrait appeler les « nouveaux traitants ». S'il existe une taxe dite sanitaire payée par les prostituées, il est moral que celle-ci leur retourne en totalité par l'hygiène et le fonctionnement du dispensaire, tous les soins devant y être donnés sans aucune redevance.

— En résumé, Bouskir ne peut être pour personne une affaire ?

— Un cahier des charges bien étudié définit les droits et les devoirs des concessionnaires, et la surveillance sanitaire et administrative est aux mains du médecin-chef du dispensaire, sans que pour cela la municipalité perde son droit de regard.

Nous étions arrivés à la porte de la ville, car Bouskir, entourée de hauts murs, n'a qu'une issue.

— Vous allez vous rendre compte, me dit le docteur en franchissant l'enceinte, qu'il est possible, si on le veut, d'organiser une surveillance sanitaire effective de la prostitution.

Une large voie s'ouvre devant nous. A gauche et à droite, des portes basses mettent une tache brune dans la blancheur des murs. Des mauresques, des européennes vont et viennent. D'aucunes entrent chez l'épicier voisin, chez le débitant de tabac ou chez le marchand de beignets au miel. D'autres vont à la fontaine puiser l'eau qui leur servira, tout à l'heure, à confectionner le thé à la menthe. D'un café s'échappe une nostalgique mélopée arabe et sur son rythme lointain des femmes dansent. Tout ce monde va et vient en silence. On ne découvre à aucun coin de rue le sobre uniforme d'un agent de police. Le touriste non averti se croirait transporté dans quelque petite ville du Sud, et pourtant chaque porte donne accès à d'adorables chambrettes meublées à l'orientale où seul l'amour tarifé a le droit de pénétrer.

Le docteur m'a entraîné vers une place immense dont le pourtour se développe en arcades majestueuses. C'est une sorte de souk où l'on trouve tout ce que l'on peut désirer. Nous franchissons une porte à l'ogive monumentale. Tout près de là, je découvre un établissement de bains, un Hammarn, et nous descendons vers le dispensaire, l'hôpital, comme l'appellent les femmes.

J'ai visité beaucoup d'établissements de ce genre, mais jamais je n'ai vu un tel luxe d'installation. Rien n'y manque, depuis les dortoirs à bat-flancs pour les indigènes — elles ne veulent pas autre chose pour dormir — en passant par les chambres d'européennes, les salles de visites médicales aux multiples tables, les cabines particulières pour le déshabillage, les laboratoires pour les examens bactériologiques, jusqu'aux réfectoires et bureaux administratifs, et une salle réservée uniquement au traitement de la syphilis.

Une immense terrasse domine le bled. Deux fauteuils nous tendent les bras. Le docteur m'invite à m'asseoir à ses côtés et me parle de l'œuvre entreprise ici :

— En 1930, me dit-il, 174 733 malades ont été traitées dans ce dispensaire qui a la charge de surveiller et de conserver en bon état sanitaire près de 700 femmes fréquentées chaque jour par 2000 individus venus de la campagne ou de la ville. Toutes les femmes, sans exception, sont tenues de se présenter chaque matin pour une visit emédicale et des soins d'hygiène, et chaque semaine, à l'un des médecins de service. Chaque femme possède sa fiche sanitaire sévèrement contrôlée. Aucune fraude, aucune absence n'est tolérée.

« Après trois ans d'observations, poursuit le docteur, nous pouvons affirmer que notre organisation sanitaire a pratiquement fait disparaître la syphilis du quartier réservé de Casablanca.

Et le Dr Lépinay de me montrer des rapports du médecin de la marine Coupiny.

Je lis qu'en 1929, sur 201 marins, un seul a été atteint de syphilis, ainsi que sur 200 marins en 1930.

Je lis encore sur les statistiques du dispensaire que, pour les autres maladies vénériennes, la morbidité totale est passée de 9,5 pour 100 en 1929 à 7 p. 100 en 1930, alors qu'elle atteint 75 p. 100 dans les marines étrangères ou dans les équipages des divisions navales françaises séjournant aux colonies.

J'apprends encore que les médecins-chefs des escadres qui ont séjourné à Casablanca ont déclaré « qu'aucun cas de syphilis n'avait été contracté par leurs marins, qui, pourtant n'avaient point manqué de rendre de multiples visites à Bouskir », et je note que Casablanca est signalé à la marine comme une ville saine, où l'on pouvait donner toute liberté aux marins.

Une question me brûle les lèvres depuis longtemps.

— Docteur, n'a-t-on pas tenté ici, en 1922, un essai de libéralisme en matière de prostitution parce qu'on reprochait à votre organisation de préparer les femmes à la débauche en entretenant leur bon état sanitaire ?

— Ma collègue la doctoresse Irasque, si elle était là, vous dirait comment cet essai échoua lamentablement. En effet, en 1922, regrettant de voir des femmes européennes se prostituer aux yeux des indigènes, nous créâmes une catégorie de prostituées auxquelles le professeur Gougerot avait donné le nom de bénévoles.

Celles-ci restaient libres de toute surveillance policière, libres de choisir leurs médecins pour les traitements et les visites: on ne leur demandait que de faire parvenir chaque semaine au bureau d'hygiène municipal un certificat médical de bon état sanitaire. Lorsque celles-ci s'aperçurent qu'elles étaient libérées de toute surveillance policière et qu'elles pouvaient manquer impunément aux visites, les bulletins ne parvinrent plus au bureau d'hygiène. Au bout de quelques mois, les contrôles n'enregistrèrent plus d'observations. Ces bénévoles, comme on pourrait le penser, n'avaient réinscription et visite, que 80 p. 100 parmi les indigènes et 25 p. 100 parmi les européenn étaient contaminées.

Le docteur s'est l nuit depuis plus d' était tombée.

— Nous allons fai intérieur de la ville,

...ON A CASABLANCA

en 1922, un prostitution ation de pré- retenant leur

Réunies en groupe, les prostituées devisent gaiement, attendant le client. (P. Flandin.)

réinscription et visite, que 80 p. 100 parmi les indigènes et 25 p. 100 parmi les européennes étaient contaminées.

Le docteur s'est levé. La nuit depuis plus d'une heure était tombée.

— Nous allons faire le tour intérieur de la ville, me dit-il.

n'avaient pas disparu de la ville ; elles avaient tout simplement repris leur commerce clandestin. On abolit cette mesure trop libérale et l'on s'aperçut, après

Une rue bien accueillante. (P. Flandin.)

Vous verrez son animation nocturne à l'heure où elle compte plus de 3 000 habitants.

L'électricité inonde les rues et les places.

Un phonographe nasillard débite à toute vitesse *Ce n'est que votre main, madame*. Un autre lui répond *J'ai deux amours*, pendant qu'un troisième laisse entendre *La Chanson hindoue*,

Chaque femme a son phonographe. Des femmes assises sur le pas de leur porte fument silencieusement. D'autres vont et viennent. Elles ne raccolent pas, et cela peut paraître invraisemblable. L'homme vient à elles. Deux secondes de discussion et l'élu disparaît.

Soudain, un piano automatique joue, trop vite, hélas ! *Le Temps des cerises*.

— C'est le dancing, me dit le docteur.

Une grande salle au parquet de mosaïque et aux colonnes finement ouvragées ruisselle de lumière crue.

Parmi les prostituées qui dansent enlacées les unes par des zouaves, les autres par des tirailleurs ou des marins, je remarque quelques couples d'Européens qui, eux aussi, tournoient.

Nous sortons et j'aperçois pour la première fois un agent de police.

— Y aurait-il par là quelque incident ?

— Non, me répond mon aimable cicerone, mais il va être bientôt deux heures, et l'on fait évacuer la ville. Passée cette heure, les femmes rentrent chez elles. Les lumières s'éteignent et l'unique porte de la cité est verrouillée.

Nous sortons et après avoir subi l'assaut d'une foule de « yaloueds » moqueurs qui viennent nous offrir un fiacre pour rentrer à Casablanca, nous nous hâtons vers l'autre cité, celle où ne fleurit pas la prostitution grâce aux efforts et à la réalisation intelligente d'une municipalité.

ANDRÉ BOISSEL-DOLLAND.

A gauche : *Une prostituée sur la terrasse d'une des maisons du quartier réservé.* (P. Flandin.)

A droite : *Une prostituée sur le seuil de sa maison.* (P. Flaidin.)

Vue générale d'une rue du quartier réservé de Bouskir. (P. Flandin.)

LE PROCÈS de JÉSUS

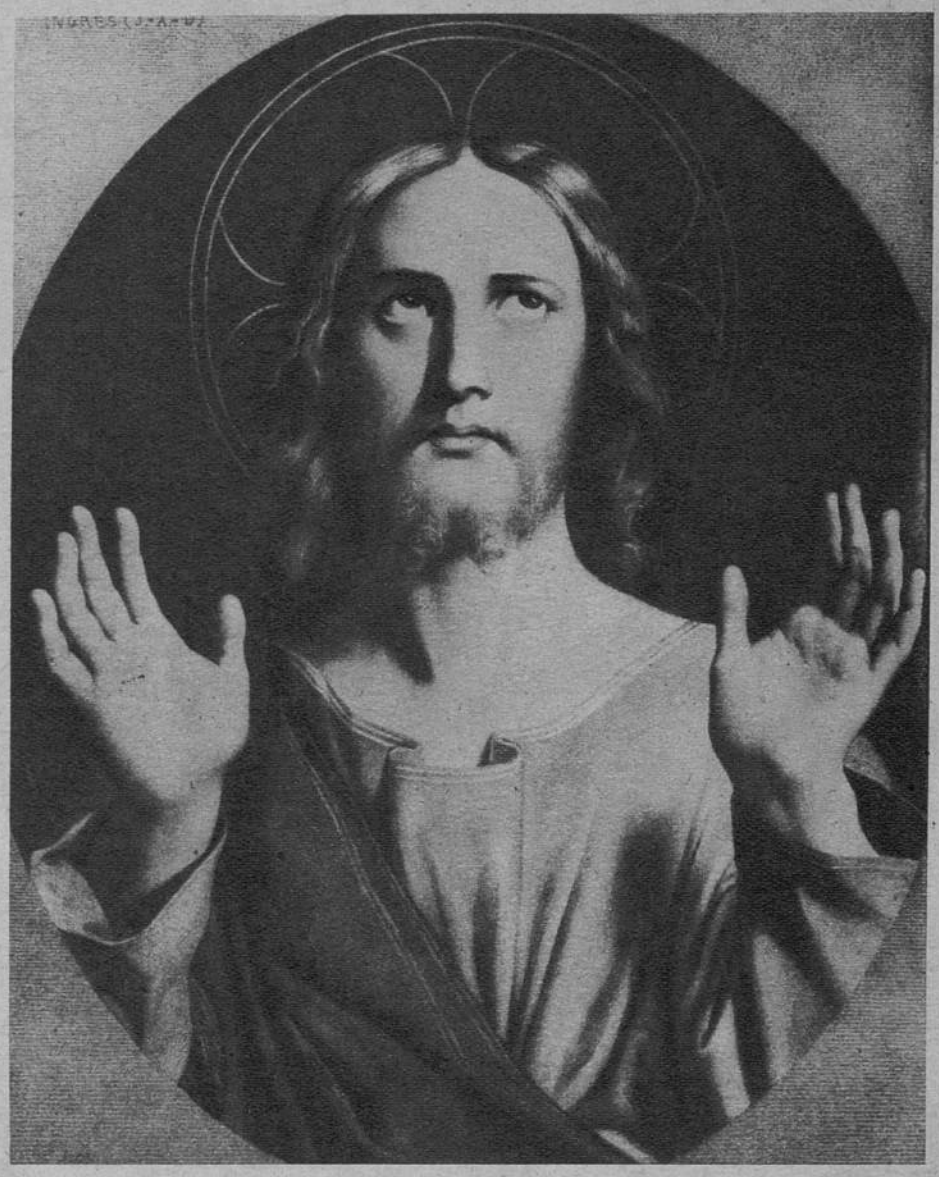

Portrait du Christ. (D'après Ingres.)

Le Christ est présenté devant Hérode. (D'après une gravure ancienne.)

Voici quelques particularités curieuses relatives au procès du Christ.

Et d'abord un document qui porte la date du sacrifice du divin Rédempteur dans lequel se trouve esquissée sa véritable image. C'est une lettre de Publius Lentulus, proconsul romain au Sénat :

« Publius Lentulus au Sénat romain, salut !

« En ce temps a paru et, de nos jours, vit au milieu de nous un homme de vertu singulière que ses disciples appellent *Fils de Dieu*. Il guérit les malades et ressuscite les morts. Il est bien fait de sa personne et digne d'attention. Sa physionomie est telle que ceux qui le regardent peuvent l'aimer et le craindre. Ses cheveux *sont de couleur blonde*, pure et franche, plats jusqu'aux oreilles, et, des oreilles aux épaules, ils descendent un peu crépus en boucles séparées ; une raie les divise au milieu de la tête, et chaque moitié est rejetée de côté, suivant la mode de Nazareth. Son front est uni, sans rides ni taches ; son visage lisse est embelli par son léger incarnat, le nez est bien conformé, la barbe pleine et de la même couleur que les cheveux, assez claire et séparée par le milieu. Dans son regard se peignent la sagesse et la candeur ; ses yeux sont bleus avec des lumières et des nuances diverses. Il est terrible quand il fait des remontrances ; ses observations sont adressées avec vivacité, bien qu'il reste toujours calme. Nul ne l'a vu rire, mais souvent on l'a vu pleurer. Sa taille est bien prise, son corps droit et ses bras ainsi que ses mains sont si beaux qu'on a plaisir à les regarder. Son accentuation est grave ; il parle peu, il est modeste. Enfin il est aussi beau que puisse l'être un homme. On le nomme Jésus, fils de Marie. »

Parmi tous les portraits de Jésus, c'est encore celui que nous publions qui nous paraît le mieux correspondre à la réalité.

Or, depuis plus de mille neuf cents ans, le procès de Jésus, gagné par des millions de croyants, est toujours recommencé par de hardis philosophes.

On sait que Renan, l'auteur de la *Vie de Jésus*, prétendit qu'au point de vue de la législation juive, l'arrêt de Ponce Pilate a été *en la forme* régulièrement rendu.

Jésus est présenté devant Caïphe. (D'après une gravure ancienne.)

Et voilà que dans les notes du fameux Dupin, le célèbre magistrat français qui mourut en 1865 et qui fut, comme on le sait, l'avocat du maréchal Ney, on retrouve une sorte de *pourvoi en cassation dans l'intérêt de la loi*, contre l'arrêt sacrilège de Caïphe.

Dans la préface de son œuvre, l'auteur a écrit ceci :

Ces arguments ont pour but de conjurer d'autres infortunes à une époque que la réaction a sillonnée par tant de condamnations rigoureuses, où les formes légales ne furent pas respectées, pour combattre le funeste emploi des agents provocateurs et pour contenir les juges faibles auxquels on ne répétait que trop : « *Si vous acquittez celui-là, vous n'êtes pas royaliste.* »

Et Dupin explique qu'à l'époque où fut jugé le Christ, la procédure criminelle reposait, comme de nos jours, sur trois règles : *publicité des débats, liberté complète de la défense, garanties contre les dangers du témoignage.*

Témoin unique, témoin nul, disait-on. Le faux témoignagne était puni de la peine qu'aurait subie l'accusé s'il avait été condamné.

D'autre part, lorsqu'un homme était condamné à mort, les témoins qui avaient déterminé l'arrêt devaient lui porter les premiers coups, afin d'ajouter le dernier degré de certitude à la vérité de leur déposition. De là ces paroles :

« Que celui d'entre vous qui est innocent lui jette la première pierre. »

Une femme ne pouvait être appelée en témoignage, parce qu'elle n'aurait pas eu le courage (les exceptions ne pouvaient faire obstacle à la loi) de donner le premier coup au condamné.

Si les juges acquittaient, l'accusé était mis en liberté sur-le-champ ; si la cour le condamnait, le prononcé de la sentence devait être renvoyé au surlendemain.

Pendant le jour intermédiaire, les juges ne devaient s'occuper que de la cause. Il leur était interdit de prendre une nourriture trop abondante, du vin, desliqueurs, et, en un mot, tout ce qui eût pu rendre leur esprit moins attaché à la réflexion.

Dans la matinée du troisième jour, ils revenaient sur le siège de la justice.

« Je persévère dans mon avis et je condamne », disait celui qui n'avait pas changé d'opinion, mais celui qui avait absous ne pouvait plus condamner.

Si la majorité condamnait, deux magistrats accompagnaient aussitôt le condamné au supplice.

Les anciens ne descendaient pas de leur siège, ils plaçaient à l'entrée du lieu du jugement un prévôt tenant un petit drapeau à la main ; un second prévôt, à cheval, suivait le condamné et tournait sans cesse les yeux vers le point de départ.

Sur ces entrefaites, si quelqu'un venait signaler aux anciens de nouvelles preuves favorables, le premier prévôt agitait son drapeau, et l'autre, dès qu'il l'avait aperçu, ramenait le condamné.

Quand celui-ci déclarait aux magistrats se remettre en mémoire quelques raisons qui lui étaient échappées, on le faisait retourner jusqu'à cinq fois devant ses juges.

Nul incident ne survenait-il, le cortège s'avançait lentement, précédé d'un héraut qui adressait d'une voix force ces paroles au peuple :

« Cet homme est conduit au supplice pour tel crime ; les témoins qui ont déposé contre lui sont X... et X.... Si quelqu'un a des renseignements à donner en sa faveur, qu'il se hâte. »

A quelque distance du lieu du supplice, on pressait le condamné de confesser son crime et on lui faisait avaler un breuvage

Pierre coupe l'oreille de Malchus. (D'après une gravure ancienne.)

stupéfiant pour lui rendre moins terribles les approches de la mort.

Telles étaient chez les Hébreux les principales règles en matière de condamnation à la peine capitale.

De nos jours, il faut en convenir, certains Etats européens pourraient bien s'inspirer de cette législature primitive:

Me Dupin, après ces quelques explications préliminaires, déclare qu'au point de vue purement humain, considéré comme *simple citoyen*, Jésus-Christ n'a point été jugé conformément à la loi et aux formes existantes.

Et l'avocat célèbre relève les vices, les nullités de procédure, les illégalités dont se sont rendus coupables les hommes en les mains desquels se trouvait le sort du Christ.

L'accusation portée contre Jésus, dit-il, a changé de qualification à chacune des phases du procès. D'accusation de *sacrilège*, elle s'est convertie en accusation de *délit politique et de crime d'Etat*, ce qui est complètement illégal.

Jésus, au surplus, a été victime d'agents provocateurs, seul nom qui sonviennent aux émissaires que les puissants, intéressés à le perdre, dépêchèrent autour de lui. On dit, en effet, dans l'Evangile selon saint Luc :

« Comme ils ne cherchaient que les occasions de le perdre, ils lui envoyèrent des *personnes apostées*, qui *contrefaisaient les gens de bien*, pour le surprendre dans ses paroles, afin de le livrer aux magistrats et au pouvoir du gouvernement. »

Il n'y a pas eu contre Jésus *une ordonnance de prise de corps*, rendue préalablement par un tribunal régulier.

Le baiser de Judas ne pouvait valoir signification d'un *mandat d'amener*.

L'arrestation a eu lieu la nuit, temps prohibé, ce qu'il y a de plus grave, *la nuit de la fête de la Pâque*, alors que, d'après la loi, aucune procédure ne pouvait avoir lieu un jour férié, à peine de nullité.

Cette arrestation a été faite par une *brigade grise* presque entièrement composée de valets du grand-prêtre, qui ne pouvait être une *milice légale*.

La preuve est que Pierre, coupant l'oreille droite à Malchus, l'effronté valet de Caïphe, ne fut ni arrêté, ni inquiété, tandis qu'un acte de rébellion à main armée contre un mandement de justice était alors sévèrement puni.

D'autre part, Caïphe était *récusable comme juge*, car, avant l'audience, il avait exprimé son opinion sur Jésus, et, sans l'avoir vu ni entendu, il l'avait proclamé *digne de mort*.

Au lieu d'interroger Jésus sur de actes positifs et circonstanciés, sur des faits personnels, ce juge partial ne l'interrogea que sur des faits généraux concernant sa doctrine, ce qui constituait un procès de *tendance*.

Il l'adjura avec véhémence de déclarer s'il se prétendait fils de Dieu. Or, prendre l'accusé à serment est une grave infraction à cette règle de morale et de jurisprudence qui ne permet pas de placer un accusé entre le danger du parjure et la crainte de se charger soi-même et d'empirer sa situation !

La condamnation prononcée par Caïphe devait être ratifiée par le gouverneur romain ; or, Pilate n'était que procureur fiscal, *par cela même incompétent*.

On parle des efforts que fit Pilate pour sauver Jésus, mais il était fonctionnaire public et tenait à sa place. Il fut intimidé par des cris qui mettaient en doute sa fidélité à César. Il craignait une destitution et bien qu'ayant déclaré : « Je suis innocent du sang de ce juste », il prononça bel et bien contre lui la peine capitale, ainsi que le constate une pièce des Archives de Simoncas (ville d'Espagne dans la province de Valladolid, dont le château renferme le dépôt d'archives le plus riche de toute l'Espagne), liasse 847, dont la copie se trouve à la Bibliothèque nationale.

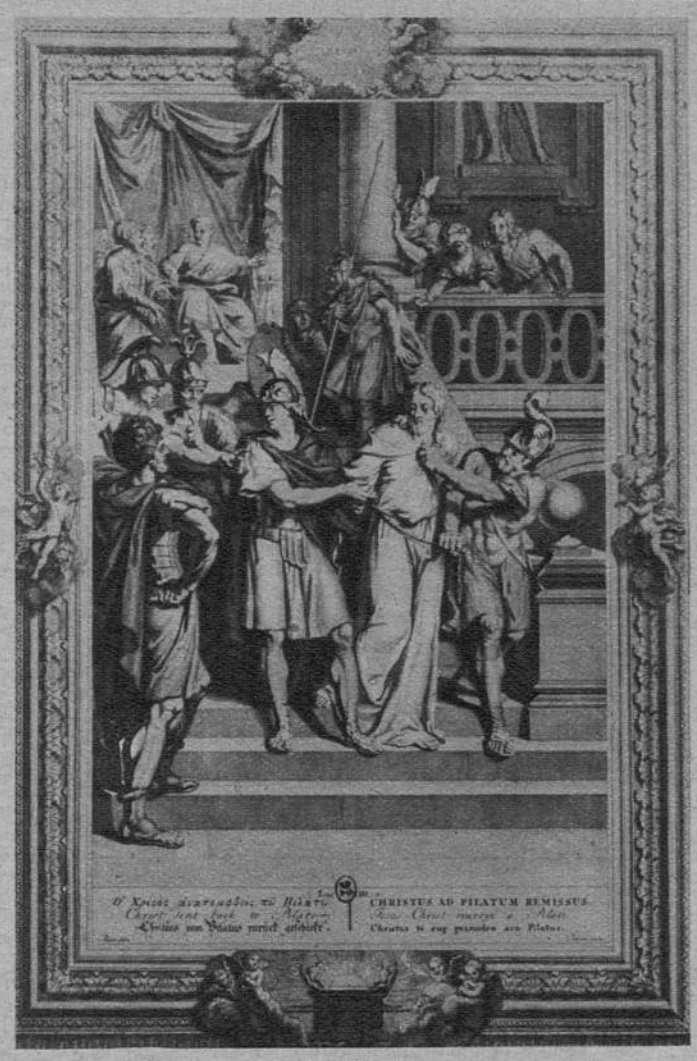

Jésus est renvoyé à Pilate. (D'après une gravure ancienne.)

Jésus devant Pilate. (D'après une gravure ancienne.)

Il était intéressant de rapporter ces faits peu connus sur le procès à la fois le plus célèbre et le plus retentissant de l'Histoire.

ALPHONSE CROZIÈRE.

MON CINÉ *PUBLIERA DANS SON PROCHAIN NUMÉRO*

LES LUMIÈRES DE LA VILLE

LE MAGNIFIQUE FILM

Cette œuvre pleine de gaieté et de sensibilité, qui a su conquérir le monde entier, est admirablement mise en valeur par le roman-ciné complet que publie ***MON CINÉ*** le plus répandu, le meilleur des journaux de cinéma.

TOUS VOUDRONT LIRE

LES LUMIÈRES DE LA VILLE

CE CHEF-D'ŒUVRE D'HUMANITÉ

La semaine suivante, ***Mon Ciné*** publiera un exquis **roman-ciné complet**

LE CHEMIN DU PARADIS

En vente partout, le N° : 75 Centimes

MAURICE PRIVAT

LA VICTOIRE EN CAGE

Roman de la Finance Internationale

Ivar Kreuger, le magnat Suédois vient de mourir. Vous trouverez ses pareils et ses rivaux dans ce récit puissant avec leurs maîtresses, leurs passions et leurs intrigues.

Précédents ouvrages :

12f Oustric et Cie — Jeanette Mac Donald — L'ÉNIGME PHILIPPE DAUDET — **Pierre Laval** — **Juliette Tordjman d'Oran** — **BANDITS CORSES** 12f

ABONNEMENT **100** fr. par an — 10 volumes complétés par la Revue la plus originale.

LES DOCUMENTS SECRETS

16, rue d'Orléans — NEUILLY-PARIS

SEUL ET SANS ARMES

Vous serez invincible, si vous pratiquez le Jiu-Jitsu. Méthode secrète de lutte et de défense. La plus terrible des armes qui soient au monde. J'envoie ma brochure les " Secrets du Jiu-Jitsu " contre 2 fr. en timb. M. Berchtold, 22, r. Marguerite, Lyon-Villeubarne.

Un trésor de 50 millions

SE TROUVE CACHE dans 400 000 obligations à lots. Crédit National, Ville de Paris, Foncières, Panama, Bons Exposition, sorties aux tirages et non remboursées.

Grâce à *La Revue des tirages* et à son service spécial de vérification, de nombreux porteurs ont recouvré des lots variant de 50 000 à 1 million, certains non réclamés depuis vingt ans. Ce journal paraît le 1er de chaque mois, sur 32 pages, publiant les listes des lots non réclamés, les tirages en cours. Abonnement annuel: 12 fr., avec droit gratuit à la vérification de vos titres.

Porteurs de valeurs à lots, abonnez-vous Envoyez 12 fr. au service des tirages (339e section), 31, rue Saint-Georges, Paris (IXe).

DEUX PÈGRES ENNEMIES

Voleurs d'autos et agresseurs en auto

Pourquoi les crimes, comme la plupart des événements humains, vont-ils toujours par série ?

Il fut un temps où les encaisseurs de de banque « encaissaient » — si l'on peut ainsi dire — avec une regrettable régularité. Voici quelque dix ans, on signalait les exploits des « piqueurs ». Se souvient-on de ces individus qui éprouvaient un sadique et inexpliquable plaisir à enfoncer de piquantes aiguilles dans les charmes charnus des dames ?

Auparavant, nous avions connu les « coupeurs de chevelures », qui scalpaient les chignons des dames.

Aujourd'hui, nous en sommes à l'agression nocturne, pratiquée essentiellement par des bandits en auto.

Il faut bien dire que ces mauvaises actions épidermiques semblent s'évanouir comme elles sont apparues. Et il n'est pas inutile d'ajouter que l'explication de ces phénomènes temporaires est peut-être plus simple qu'on ne pense.

Tenons-nous-en aux seules histoires d'aujourd'hui. Nous avons tous lu dans les feuilles la regrettable et inquiétante aventure du passant attardé qui, dans la rue, est rançonné et pillé par des malandrins brusquement surgis d'une auto qui, leur mauvais coup accompli, les emporte dans la nuit. Nous les avons vus dans l'exercice de leurs forfaits tout le long des colonnes des quotidiens. Déjà, nous les voyons mieux. Bientôt nous ne les verrons plus. Est-ce à dire que les noctambules ne se feront plus couper la bourse autant qu'hier ? Et qu'avant-hier ? Point. Mais on n'en parlera plus guère. Ou même on n'en parlera plus. Voilà tout.

Seulement, durant quelques semaines, l'actualité aura développé sur trois colonnes ce qu'elle résumait et résumera en trois lignes. Ce qui n'empêchera pas aux apaches de fouiller les passants au coin des rues sombres, sous la menace des brownings, et aux détraqués d'enfoncer des épingles sournoises dans les capitonnages féminins.

Donc, il est advenu que l'opinion publique s'est alarmée et émue de l'insécurité relative de nos rues, et les agressions pratiquées par des « bandits en autos ». On en a arrêté cinq. Ils comptent parmi les plus actifs. Il n'en faut pas plus pour que les autres attaques prochaines retombent dans leur coutumière obscurité et qu'elles retrouvent dans les feuilles leur modeste place, en petits caractères perdus parmi le tintamarre des annonces des dernières pages.

La publicité qui vient d'être donnée aux agressions nocturnes a appelé l'attention sur une catégorie de malfaiteurs endémiques qui sont les voleurs d'automobiles.

Les meilleures statistiques ne nous renseigneront qu'imparfaitement. Le nombre de voitures volées varie essentiellement d'une semaine à l'autre. En outre, une importante partie de celles-ci sont retrouvées par leurs propriétaires. Et ceci, parce qu'il y a deux sortes de voleurs d'automobiles. Ou plutôt il existe à cet égard deux industries tout à fait différentes. On peut même dire qu'elles sont opposés...

Comment on vole une auto.

Ce grand gaillard aux épaules trop hautes, à l'élégance brutale et que coiffe un chapeau « melon » trop insolemment incliné, est un incontestable voleur d'autos. Il se dit courtier d'assurance. L'ami qui me présente m'a assuré : « C'est un garçon qui pourra te tuyauter. Dans ce bar du quartier de l'Etoile, où nous nous rencontrons, il me demande :

— Vous voulez acheter une voiture ?

Mon ami le renseigne plus exactement. Gaston — prêtons-lui, en échange du sien qu'il me confie, ce prénom facile — Gaston du haut de son assurance me déclare.

— Moi, je ne « fais » pas les bagnoles. J'en vends. Du moment que l'ai la « came » et la « brême », je n'ai pas à savoir autre chose...

Seulement, je sais autre chose, moi. Gaston, soldat au service automobile du Gouvernement militaire de Paris, est parti un jour avec la voiture qu'il pilotait. Il l'a vendue, on a rattrapé l'homme quatre mois après. Trois ans de prison. Libéré, autre affaire toute pareille. Quatre ans. Deux « sapements », comme il dit. Maintenant, il ne « fait » plus la bagnole, il la maquille. Puis il la « lave ».

— Le copain est « affranchi », lui a dit mon compagnon, tu peux y aller.

Gaston « y va ».

— D'abord, et d'une, m'explique-t-il, pour « faire » une voiture en station, c'est peinard, Le premier « bec-jaune » est bon pour le coup.

Un « bec-jaune », c'est un jeunot, un débutant en petit. En outre, Gaston, maintenant familier, ne dit plus une voiture, ou une auto. Il a un autre mot, singulièrement imagé et expressif, mais qui est proprement impossible à répéter et même intraduisible. Vous voilà mal renseignés. Ce n'est pas ma faute. Admettez que l'argot spécial du milieu, à cet endroit, fait une allusion d'une familière vulgarité à l'attitude de l'automobiliste enfoncé sur son siège. De là, une comparaison qui n'honore pas le véhicule.

Gaston marche devant nous. Son allure, ses épaules trop carrées, trop droites, ce port de tête, sommé d'un chapeau de travers, font vilain genre. Si j'étais garagiste, je me méfierais. Mais je dois apprendre qu'il y a des garagistes « dans la combine ». Nous passons dans une de ces petites rues calmes qui avoisinent l'Etoile.

— Une supposition que vous cherchez une voiture. C'est simple...

Tout le long de la rue, des autos sont arrêtées, en station, abandonnées au long du trottoir.

— Vous montez. Vous partez. Fille de l'air... C'est joué...

— C'est tout ?

Gaston Samain a été arrêté pour avoir participé aux agressions nocturnes en auto.

— C'est tout et ce n'est pas tout. Faire la bagnole, je vous le dis, ça va... La remiser, c'est déjà plus fin. Mais la « marchander », ça, alors, c'est fortiche...

Comment on vend une auto volée.

Je comprends : prendre, c'est facile. Le difficile, c'est de vendre. J'apprends. Il faut avoir une fausse carte grise. Une fausse qui est une vraie ou toute pareille à une vraie. Ça se trouve. Il y a un marché constant, clandestin, de cartes grises anonymes et timbrées. Elles proviennent, en principe, de cambriolages dans les préfectures. C'est un mystère où la Sûreté s'embrouille depuis bien des mois. L'homme qui a « fait » une voiture et qui n'a pas la carte, n'a pas le « condé » pour la vendre. S'il la vend, il perd 80 ou 90 p. 100 sur le prix marchand de l'auto, qui n'est déjà plus que la moitié du prix réel. Ça n'est pas une affaire. Et encore, ce n'est pas le « premier bec-jaune », comme dit Gaston, qui connaît un homme muni de « condé ».

Il y a, à Paris, des garages marron, où l'on flanque, où l'on maquille les voitures volées. On leur donne un numéro, même un numéro vrai, porté sur une carte authentique. On marque, avec des coins, d'autres chiffres sur le moteur et les pièces. Ce sont des établissements spécialisés dans ce travail. Eh bien ! qu'un « jeunot », un gigolo audacieux ou imprudent, qui a « fait » une auto, aille la proposer à une de ces maisons-là. Une heure après, c'est lui qui est « fait ». Il est « monsieur le bon », m'explique Gaston. Le garagiste a pris « un parapluie ». En dénonçant le gars suspect, il se couvre lui-même pour le présent et pour l'avenir. Voire pour le passé. Il ne travaille qu'avec des hommes sûrs.

— Je connais des maisons, dit Gaston, que vous ne croiriez jamais. Tout de la grande boîte, avec plus de cent box, le sous-sol, l'atelier, l'élévateur et tout. Et je n'ai qu'à y aller, moi, Gaston. Et je me gare. Et je « marchande » l'affaire...

Il a une flamme de fierté dans l'œil.

Il y a des quartiers privilégiés pour le trafic des autos volées. A Neuilly, près de la porte des Ternes, à Auteuil aussi, il y a des bars où les « hommes de la vente » se retrouvent. Des hommes qui savent se procurer le « condé », achètent pour quelques cents francs, au prix de ferraille d'un tacot, une marque en état de marche au pégriot qui l'a faite et ne sait pas s'en débarrasser.

Alors elle entre au garage. Elle est « parée ». C'est un commerce qui a son cours, sa cote, sa bonne et sa morte saison. Un commerce tout comme un autre. A cela près qu'il y a le moyen qu'on sait de se procurer la marchandise.

Je démontre cependant à Gaston que le propriétaire de la voiture a aussi son moyen de défense : la fermeture de sa portière, le contact à clef... Il m'interrompt en rigolant doucement :

— Il y a même mieux que cela. J'ai vu un volant démontable que le chauffeur pouvait enlever en quittant la bagnole. Non, mais, vous le voyez faire sa course dans le quartier avec son macaron sous le bras ?

Très simplement, il ajoute :

— Quand il y a un truc comme ça, ou la clef que vous dites, c'est bon, il n'y a pas à insister. On « fait » la bagnole à côté. Ça n'est pas la « came » qui manque. La moitié des prolocs de voitures « laissent » çà la, et même avec des paquets et des bagages dedans. On dirait qu'ils vous « font des appels » ces frères-là...

Des frères ennemis.

Par exemple, où Gaston prend une terrible colère, c'est quand il parle des mauvais garçons qui chipent les autos pour aller pratiquer des agressions à main armée. Il hausse ses terribles épaules et laisse tomber de ses lèvres serrées, avec mépris :

— Des « bouzilleurs » !...

Je suis tout prêt à le féliciter de ces bons sentiments et à m'unir à lui, afin que nous flétrissions ensemble ces chenapans. Seulement, j'ai une déception. Ce que Gaston reproche aux « bouzilleurs », ce n'est pas de « bouziller » les gens, c'est de « bouziller » le métier.

— A cause de ces gars-là, ça va devenir difficile de travailler, me confie-t-il.

Et il ajoute avec philosophie :

— Au moins pour un temps, parce que ça se tassera dans un bout de temps. Quand « ils » auront mis en train leur nouvelle brigade, ils ne laisseront plus parler des coups durs, pour qu'on ne pense pas leur reprocher de n'avoir pas pu les empêcher. Ça finira en eau de boudin... Faudra se tenir un peu peinard pour un temps.

Enfin le commerçant reprend le dessus !

— Quand on pense que ces gars-là — il parle de Le Guilfaut, de Laronce, d'Astier, de Léobon, de Jamain... — ont fau-

Gaston Léobon, qui a été arrêté et appartenait aussi à la bande de voleurs d'autos. (R.)

ché trente bagnoles pour quinze « demi-jetées » (billet de cinquante) chacun, un pourboire ! Avec ça un « homme de la vente » se serait fait plus de cent « sacs » (billets de mille). Vous parlez de gâcheurs !

Et rien qu'à la façon qu'il a de tirer sur son cigare, je mesure toute la distance qui sépare un gros voleur d'autos riche de son « condé » d'un petit pégriot muni de son pétard au coin d'une rue déserte...

Cinq agresseurs en auto.

Oui, ce sont vraiment deux métiers bien différents. Si un savant se penchait sur la vie de ces hommes, comme il fait pour étudier les bêtes, il pourrait déterminer que ce qui est pour les uns un moyen est, pour les autres, une fin. Pour l'agresseur, l'auto est un instrument qui le sert dans l'exercice de son action. Pour l'autre, c'est la marchandise définitive. Le risque de l'un commence où finit le risque de l'autre.

Ils n'ont pas le même « travail ». Ils n'ont pas la même clientèle.

Le public s'est ému, ces semaines passées, aux récits toujours répétés et toujours pareils de ces attaques dans Paris la nuit, qui vont de la rue Saint-Denis à la rue Marcadet, du boulevard Pereire au boulevard Raspail et de la rue de la Tombe-Issoire à l'avenue Kléber. C'est le soir. L'ombre. Le silence. La solitude. Un homme passe, souvent un vieil homme. Plus souvent encore, une femme. L'auto glisse. Elle stoppe contre le promeneur. De la portière ouverte deux hommes jaillissent. L'un, bras tendu, braque deux pistolets. L'autre fait la fouille. Un autre reste au volant de la voiture arrêtée. Le moteur tourne. L'opération faite, les deux malandrins sautent dans l'auto déjà en marche, qui s'enfonce et se perd dans le noir. Une seule équipe, avec une seule voiture, en une seule nuit, peut faire une dizaine de mauvais coups.

Ceux qu'ont accomplis les malandrins arrêtés par M. Badin se chiffrent par une quinzaine, officiellement. On peut compter le double, peut-être. Et le résultat de leurs opérations est de nature à renseigner et à faire réfléchir le sociologue.

Les quinze attaques officielles ont rapporté à leurs déplorables auteurs 750 francs. C'est encore trop, évidemment. Mais cela porte aussi une signification assez navrante. Vous êtes-vous demandé déjà, en voyant défiler dans la rue la foule des passants de Paris : quelles sont leur situation, leurs ressources, leur puissance d'achat, la somme, enfin, qu'ils portent sur eux et qui souvent est toute leur fortune, le signe essentiel de leur bonheur dans l'existence ?

Ces hommes, ces femmes, ces employés, ces travailleuses, avaient chacun quelques francs, pas beaucoup plus...

Et c'est cela que ces chenapans convoitaient, leur ravissaient, sous peine de mort...

Au surplus, la cause là-dessus est entendue.

Ce qui peut intéresser le criminologue et surtout, peut-être, l'homme de la rue, de cette rue où il risque ses économies et sa vie, au retour de son labeur nocturne, c'est la personne même de ces jeunes vauriens voués à l'attaque du passant et dont une bande vient d'être capturée.

Là encore, quelle différence avec le monde des voleurs d'autos. Gaston, dans son complet riche, avec son brillant au doigt, fréquente les bars chics, les « bonnes boîtes ». Il a gardé de son passé un argot assez exceptionnel, que les « hommes de vente » et même ceux qui font la « fauche » n'emploient guère. Il connaît la vie confortable. Sa voiture, munie du « condé » régulier, achetée peut-être, dont il possède l'acquit, en tout cas, l'attend devant les lieux où l'on s'amuse en bonne société.

Le Guilfaut, Laronce, Astier et Léobon se font arrêter par les deux agents Pierre David et Michel Carré, parce qu'avec leurs vêtements dépenaillés et leurs casquettes de voyous, ils entourent une petite 5 HP. qui, de toute évidence, n'a pas été construite pour ces espèces. Leurs professions ? Ils n'en ont guère. Ce ne sont pas du tout des chômeurs. Leurs vagues papiers portent des indications approximatives : garçon de café, imprimeur, boulanger, plombier. Mentions qui sont des souvenirs incertains d'occupations lointaines et fallacieuses. Ils ont de dix-huit à vingt-deux ans, écume des ateliers où ils ont vaguement passé, scories des grandes villes.

Et pas d'estomac, avec ça.

A peine arrêtés, ils dénoncent un cinquième complice qu'on leur ignorait. C'est Gaston Jamain, un maigre petit « poisse » intermittent, qui, sans le sou, allait s'asseoir dans le square des Arts et Métiers, où, à cause des confidences de ses piètres compagnons, il se fait cueillir.

Et il faut les voir tous les cinq ! Apparences chétives, miteuses. Des gosses !

De sales gosses, par exemple. Quand le comte Tolstoï, un quinquagénaire, les eut mis en fuite à coups de canne, ils n'ont pas hésité à lui tirer dessus, en se sauvant. Ils ont tiré aussi sur les agents Creller, Jean et Chalot, qui les poursuivaient un soir, attirés par les appels d'une de leur victime, M. Gachet, attaqué rue Saint-Antoine. L'agent Chalot fut blessé à la jambe.

Ces gosses ont aussi volé plus de trente automobiles. Toutes les trente, ils les ont abandonnées ensuite dans des quartiers divers de la capitale. C'est Astier qui se chargeait du coup. Ce prétendu garçon de café avait servi quelque temps dans les mécaniciens d'aviation, au régiment, et savait conduire.

Leur équipée est l'illustration vivante des explications de Gaston : facilité de voler des voitures. Difficulté de les vendre.

Pour le reste, les cinq chenapans habitaient de pauvres chambres d'hôtels modestes, quelquefois à deux, pour que chacun pût avoir un asile.

Les voisins des parents de Gaston Astier, 3, rue de la Bastille, déclarent le connaître peu. Ils savent seulement que son père l'avait mis à la porte de chez lui.

Le logeur de Le Guilfaut, M. Petit, hôtelier, 217, boulevard de Belleville, assure que ce n'est pas un mauvais locataire. On ne le voyait jamais la nuit et il n'a jamais volé d'automobile ni agressé personne dans la maison.

Tels sont les minces, bien minces personnages, qui risquent le bagne pour vols à main armée et tentatives de meurtre. Cinq petits voyous — deux ont dix-huit ans — dont, selon le style audacieusement imagé des reporters, les « exploits ont terrorisé Paris ».

Un homme de la fauche.

Et comme le hasard est un grand instructeur des hommes et leur principal pourvoyeur en vérités premières, au moment même où l'écrou se resserrait sur les cinq malandrins de l'agression, quatre voleurs d'autos voyaient s'ouvrir devant eux la large porte de la Santé.

J'avais rencontré Gaston la veille. Ont-ils eu le souci de confirmer par le fait les paroles essentielles de leur collègue ?

Paul Margottin est un homme qui fait la « fauche ». Il n'a pas le « comdé ». Il a été trop ambitieux. Il a voulu faire « l'homme de la vente ». C'est ce qui l'a perdu. Il s'est présenté chez M. Raoul Latlong, qui dirige un garage rue du Bois. Paul Margottin s'est trompé. M. Raoul Latlong n'est pas l'homme des combines. Il fait honnêtement son métier, comme bien d'autres. Margottin eut dû être mieux renseigné. Le garagiste l'a fait pincer.

Paul Margottin a voulu monter en grade. Il savait « faucher ». Il a voulu « marchander » lui-même. Il avait pu se procurer la carte grise de la préfecture de Versailles, où des fuites déjà, à la suite d'un cambriolage, avaient attiré l'attention de la Sûreté. Et il a cambriolé, assure-t-il, la mairie de Meulan pour se procurer le cachet officiel.

Il semble plutôt qu'il ait eu affaire à trois comparses, spécialistes des « cassements » pour se procurer les pièces nécessaires, les frères Charles et Eugène Barré et Marcel Asmin, tous trois habitants du Blanc-Mesnil et habitués d'un bal de Sevran où se recrute une pègre facile. Paul Margottin a déjà « fait » un certain nombre de voitures que des « hommes de la vente » ont expédiées à l'étranger, d'où, probablement, elles sont rentrées en France avec une fausse identité belge ou suisse. Paul Margottin est l'antithèse physique des petits voyous de l'agression, et même de ses complices cambrioleurs de Seine-et-Oise. Il offre l'aspect cossu et l'apparence étoffée du monde où l'on ne vole les voitures que pour les vendre.

Contre les vols d'autos et les agressions.

Au moins, les affaires d'agression en auto auront eu cette conséquence que la Préfecture de police vient de créer une brigade spéciale chargée des affaires de vol d'autos. M. Xavier Guichard en a confié la direction à M. Badin, chef du service de la voie publique. Elle comprendra soixante inspecteurs qui devront dépister les « hommes de la fauche » et, surtout, sans doute, les « hommes de la vente ».

Ne serait-il pas possible de faire surveiller efficacement les parcs, en remettant à chaque chauffeur garé un jeton ou une contremarque ?

Il apparaît aussi que les propriétaires d'autos pourraient et devraient se garder eux-mêmes, par l'emploi de ces dispositifs judicieux dont Gaston lui-même me révélait l'efficacité.

Enfin la solution la meilleure est de mettre fin au conflit qui divise les pégriot de l'attaque en auto et les nouveaux messieurs de la « fauche » et de la vente de voitures, en les réconciliant dans ce châtiment égalitaire que la justice exprime par le double symbole de ses balances et de son glaive.

LOUIS MARS.

On accuse, on plaide, on juge...

La réception à la baïonnette

Jacques et Uhl sont des jeunes gens qui dédaignent de travailler et veulent néanmoins vivre leur vie : c'est-à-dire se procurer l'argent nécessaire à leurs besoins en le prenant dans la poche d'autrui, voire dans l'appartement d'autrui.

C'est ainsi que ces deux précoces cambrioleurs — l'aîné n'a pa vingt ans — s'étaient fait une spécialité de visiter les locaux dont les locataires étaient absents, ils mettaient lesdits locaux à sac et les caves à sec...

Ils vécurent ainsi durant des mois jusqu'au jour où ils eurent l'idée — malencontreuse pour eux — de visiter le domicile d'un ancien commandant qu'ils imaginaient absent.

Ils entrèrent donc, grâce à leurs fausses clefs, dans l'appartement de l'officier.. hélas! celui-ci se trouvait là, il bondit baïonnette au poing sur les deux intrus, qui, pris de peur, cherchèrent à s'enfuir... Trop tard, le concierge, alerté par les cris de son belliqueux locataire, avait appelé un agent, qui reçut au pied de l'escalier les deux jeunes vauriens... dans ses bras.

Devant la 14e chambre correctionnelle, ils se montrèrent repentants.

— On ne recommencera plus, bien sûr, promit Jacques... nous avons eu tellement peur de la baïonnette !

Après plaidoierie de Me Gaston Maurice, le tribunal a condamné les cambrioleurs apeurés à dix-huit mois de prison chacun.

Le saindoux remplace le beurre.

— J'avais, monsieur le Juge de paix, un estomac solide, robuste, capable de digérer les cailloux des routes (*sic*), un estomac d'autruche, quoi !

— Eh bien et maintenant ?

Le monsieur à l'estomac d'autruche prend un air navré, réfléchit un instant et, d'une voix funèbre, réplique :

— Maintenant, je fais de « l'embouteillage » (*resic*).

Le juge de paix du XVIIe arrondissement considère avec quelque curiosité cet étrange plaideur et interroge :

— Mais qu'appelez-vous « embouteillage » ?

Et volubile, l'interpellé d'expliquer qu'il nomme de ce nom imprévu en matière stomacale son inaptitude actuelle à digérer. L'estomac d'autruche n'est plus, il a cédé la place, s'il est permis de dire, à un organe fatigué, débile, délicat, et tout cela à cause du... saindoux :

— Oui, monsieur le Juge de paix, reprend avec véhémence le plaignant, je souffre aujourd'hui de l'estomac parce que mon hôtelier — que je paye pourtant trente francs par jour — ne fait pas la cuisine au beurre, mais au saindoux !

— Vous êtes dans cet hôtel depuis combien de temps ?

— Sept ans, monsieur le Juge de paix !

Le magistrat bondit :

— Et il vous a fallu sept ans pour vous apercevoir que chez votre restaurateur le saindoux remplaçait le beurre ?

L'homme qui, jadis, digérait des cailloux ne se trouble pas pour si peu et explique :

— Sans doute le beurre a-t-il disparu de cette maison depuis la crise seulement !

O crise, terrible crise, que de crimes on commet en ton nom !

— Aussi, termine le demandeur, en raison des douleurs d'estomac que m'a provoquées ce saindoux, je réclame deux cents francs de dommages-intérêts à mon hôtelier !

Le juge de paix n'adopta pas cette thèse et débouta de sa réclamation le monsieur à l'estomac d'autruche, qui s'en fut en disant :

— Triste justice qui nous oblige à accepter du saindoux pour du beurre !

Tragique réveillon de fin d'année.

Le soir de la Saint-Sylvestre, M. Michel Quirico, âgé de cinquante-cinq ans, sujet italien naturalisé français, directeur d'un cercle des boulevards, avait décidé de fêter joyeusement l'an neuf, en compagnie de quelques amis.

On soupa dans un restaurant des Champs-Élysées : les truffes répandirent leur lourde senteur, le vin blond coula à flot dans les coupes, les huîtres grasses, les gâteaux exquis, l'oie onctueuse, avaient été béatement savourés... Dans la pièce où traînaient des bouts dorés de cigarettes, des bouchons à calotte de métal et des chalumeaux cassés régnait une atmosphère lourde, opiacée...

Une bouteille de champagne se glaçait encore dans le seau, les quatre œillets panachés à l'odeur pimentée se flétrissaient dans leur vase au long col, les soupeurs commençaient à bâiller :

— Si on allait se coucher ? proposa quelqu'un.

— C'est cela, dit Michel Quirico, je vais payer.

— Que non, répliqua un convive. M. Bosco, c'est à moi.

Que se passa-t-il alors ? un peu surexcité par le champagne peut-être, Quirico éclata de rire :

— Payer ! toi, avec quoi ? il faut que je te donne l'argent... tiens...

Et à travers la table, il lui lança deux billets de mille francs... Très pâle, Bosco refuse les billets et invite l'autre à sortir dans le hall pour régler ce différend... Il est quatre heures du matin... les gais soupeurs s'en vont, deux par deux, trois par trois, sans se préoccuper de Quirico et de Bosco, qui se sont saisis au collet.

Quirico roule à terre... il se relève, on lui fait prendre un cordial et il monte dans un taxi pour regagner son domicile, tandis que Bosco s'en va aussi... l'air inquiet et ému. Une heure après, malgré les soins d'un médecin, Michel Quirico rendait le dernier soupir.

Écrasement du pharynx provoqué par les mains serrées de Bosco autour du cou de Quirico, déclarèrent les médecins-légistes après examen du corps.

Bosco, meurtrier involontaire, erra deux jours dans Paris avant de se constituer prisonnier. A la demande de son avocat, Me de Moro Giafferri, assisté de Me Gis, il vient d'être remis en liberté provisoire.

Dans quelques semaines, le jury aura à se prononcer sur cet épilogue tragique d'un joyeux réveillon. SYLVIA RISSER.

LA « BELLE DES BELLES »

Nombreuses et nouvelles évasions de Forçats

Frédéric Sauvinet, qui fut condamné à mort. (R.)

Raymond Garcia, qui fut envoyé au bagne en 1926. (R.)

Décidément, les travaux forcés ne riment plus à rien. Le bagne va devenir le pays rêvé pour messieurs les malfaiteurs, qui peuvent jouer la « fille de l'air », brûler la politesse à leurs gardiens avec une facilité étonnante.

Et cela est particulièrement inquiétant pour la société, privée d'un de ses plus sévères châtiments.

Les forçats s'évadent de plus en plus nombreux de la Guyane. On vient, en effet, d'apprendre, à Saint-Martin-de-Ré, une nouvelle série d'évasions de bandits dangereux.

Parmi eux, il faut citer : Frédéric Sauvinet, quarante-huit ans, condamné à mort par la Cour d'assises du Rhône, en 1907 ; Jules Beauvilliers, vingt-sept ans, condamné, en 1929, aux travaux forcés à perpétuité par les jurés de Riom, pour avoir assassiné deux femmes et un vieillard à Roche-d'Agoux.

Parmi les fugitifs se trouve également l'électricien Jean Duvernay, condamné, par la Cour d'assises du Rhône, à vingt ans de travaux forcés, le 5 novembre 1928, pour avoir tenté d'assassiner, dans des circonstances particulièrement dramatiques, le mari de sa maîtresse, un boucher de Maringes (Loire).

Et d'autres criminels de moindre envergure : Louis Arlaud, Amédée Dedieu, Gaston Ballivet, Paul Cocaigne, Ferdinand Gaubert, Antoine Dellabona, René Dignac, Raymond Garcia, Maurice Geneste, Sigismond Kutas, Augustin Giral, Léon Kaufer, Jules Richard, Casimir Mryc, Henri Renaud, Jean Seurin, Pierre Roti, Georges Serre, Jean Santoni, Louis Thimpont, Ignace Wiciak, Lhan Uche Yat King, Frédéric Dethève, Jules Lépagnol et Dominique Pianelli.

S'enfuir du bagne est aujourd'hui un jeu d'enfant.

Mais le destin sera-t-il favorable jusqu'au bout à ces bagnards ? Combien d'entr'eux recouvreront leur liberté? Combien de cadavres marqueront la route des fuyards attirés par la « Belle des belles » ?

Jules Beauvilliers, condamné en 1929. (R.)

Maurice Geneste, condamné en 1922. (R.)

Un épicier fait incendier sa boutique par deux complices

Un commerçant, Louis le Marrec, de Neauphle-le-Château avait installé à Beauchamp, près Montmorency, avec son frère, un fonds d'épicerie-liqueurs. Le commerce ma chait mal ; c'étai la faillite à brève échéance.

Pendant que Louis le Marrec se trouvait ostensiblement au cinéma, une formidable explosion, suivie d'un incendie, éclata dans la boutique. Intervention des pompiers. L'immeuble, lézardé, fissuré, ne tenait plus debout que par miracle.

Le garde champêtre Emile Jean, un ancien policier parisien, trouvant cette explosion uspecte, interrogea brutalement Louis le Marrec. Il s'agissait évidemment d'un accident « fabriqué ».

Le Marrec finit par avouer.

Il avait chargé deux camarades, vendeurs aux halles, d'incendier en son absence le magasin, en simulant au besoin un cambriolage. Au cas de réussite, il leur était promis une somme de dix mille francs. Mais les deux hommes avaient commis l'imprudence de jeter à proximité du foyer d'incendie un kilo de poudre de chasse. Rien que cela !

On a arrêté les deux incendiaires, Gaston Clapeau, dit Tonton, et Noël Persezou, dit Dédé, tous deux repris de justice. Ils ont rejoint Louis le Marrec, comme bien l'on pense, à la prison de Franconville. On a trouvé sur eux et sur le Marrec, au reste, seize mille francs de titres volés.

La boutique de Louis Le Marrec, a Beauchamps, après l'explosion. (R.)

Une enquête en Roumanie sur l'énigmatique Agabekoff

Alexandre-Auguste Lecoq.

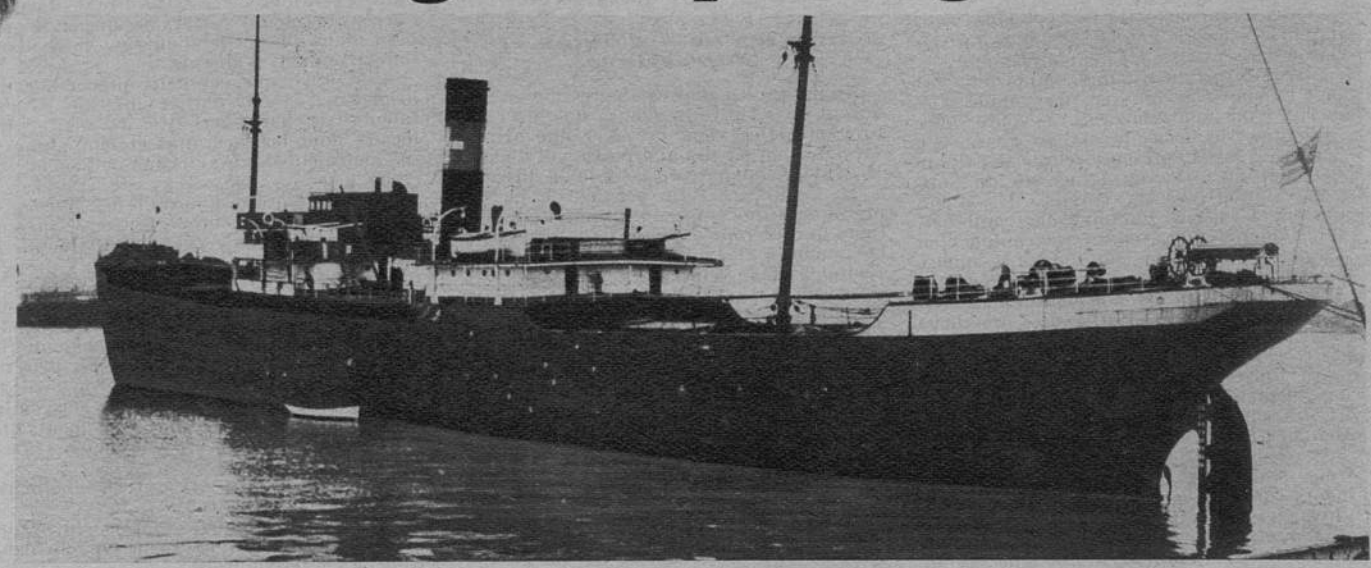

Le Philomila, *bateau qui devait enlever Agabekoff.*

(De notre envoyé spécial.)

Chargé par la direction de *Police-Magazine* d'enquêter sur la tentative d'enlèvement, en Roumanie, du fameux Agabekoff, j'ai quitté Paris, vers la fin de février, par la gare de l'Est.

Ma mission était très claire : tâcher de résoudre l'énigme troublante qu'offre ce personnage dont les uns croient qu'il s'en est fallu de peu qu'il ne fût — tel le général Koutiepoff — une nouvelle victime des autorités russes, et dont d'autres disent qu'il a simplement joué, avec une extrême habileté, le rôle de persécuté politique, afin de prendre plus facilement dans ses rets les autorités des divers pays qu'il... honore... plus ou moins de ses visites.

La question était donc celle-ci : Agabekoff a-t-il trahi vraiment les Soviets ou bien est-il en réalité leur espion ?

Si j'étais conscient du mandat reçu, je me sentais moins assuré de la marche que j'avais à suivre, pour arriver au résultat désiré. Ne voulant pas me fier au hasard, je décidai d'exposer franchement aux autorités roumaines le but de ma visite, afin d'obtenir le plus d'éclaircissements possible et de les contrôler avec soin par mes propres moyens, en visitant les villes qui ont joué un rôle dans cette affaire, en interrogeant hôteliers, garçons de café ou restaurant, bateliers, marins, douaniers et autres personnages intéressés.

Mon premier soin en arrivant à Bucarest fut de me rendre au *Café Capsa*. C'est la plus grande potinière de la capitale roumaine. Là se rencontrent députés et sénateurs, journalistes et hommes de lettres ; là se répandent toutes les nouvelles, vraies ou fausses. On n'a qu'à prêter l'oreille pour être au courant des faits du jour, car tout le monde parle haut.

Agabekoff n'y fut pas à l'ordre du jour ; je me fis donc donner le bottin de Bucarest et j'y cherchai les noms des hauts fonctionnaires de la police et de la sûreté générale.

Il est un dieu pour les reporters. Le hasard me fit tomber sur le nom d'un très important personnage de la Préfecture de police de Bucarest dont j'avais fait la connaissance, en 1929, lors de son passage à Paris.

Je me rendis à la Préfecture de police et y fus reçu très cordialement. J'y exposai ma requête. On m'écouta avec beaucoup de bonne volonté, mais d'un air plutôt soucieux. Finalement, on me répondit :

— Je ne puis pas faire grand'chose pour vous. La question Agabekoff n'est pas de mon ressort. Vous devez bien vous en douter, elle appartient à la Sûreté générale. Il est vrai que je suis en très bons termes avec celui qui a été le plus directement mêlé à cette affaire. Félicitez-vous-en, car la rivalité entre ces deux institutions est parfois très grande. Voudra-t-il, même sur ma prière, vous communiquer ses secrets ? J'en doute. Allons toujours le trouver à son bureau !

Le haut fonctionnaire de la sûreté, mis au courant du but de mon voyage, me regarda attentivement pendant quelques instants, puis me dit en souriant.

— Vous savez qu'en France, aussi bien que dans tous les pays du monde, on n'a pas l'habitude d'ouvrir les dossiers de la Sûreté aux yeux indiscrets de messieurs les journalistes. Où irions-nous ? Je veux faire néanmoins une exception pour vous. Non pas parce que mon collègue vous a chaudement recommandé, ni parce que vous venez de loin, mais pour une tout autre raison que vous ne soupçonnez pas.

— Laquelle ?

— C'est parce que vous représentez *Police-Magazine*. Oui, votre journal nous a tout récemment quelque peu malmenés, dans ses derniers numéros. Il n'a pas paru avoir grande confiance en nous. Il a eu l'air de nous prendre pour des naïfs, auxquels on en conte facilement. Ce reproche nous aurait certainement vexés... s'il était justifié. Vous pensez bien que, seule une attaque de notre opposition peut parfois vous arracher une justification ; aussi n'ai-je pas à présenter la défense de notre institution devant un journal étranger. Mais je vous invite à prendre place à cette table. Je vais vous remettre le dossier, vous le compulserez à votre aise et vous vous ferez telle opinion sur nous que vous voudrez.

— Je vous suis profondément reconnaissant, monsieur, et je vous prie de croire que *Police-Magazine*, dans son indépendance et sa bonne foi absolue, ne manquera pas, soit de confirmer ses premiers articles, soit d'avouer son erreur.

Avant de relater les faits précis qui sont venus à ma connaissance, je dois prévenir nos lecteurs que je ne donnerai les noms ni des personnalités officielles ni des particuliers qui ont bien voulu m'aider dans mon enquête ; ceci afin de leur éviter des désagréments... administratifs ou... des vengeances. Le secret professionnel m'en fait un devoir. Dans ce qui suit, nos lecteurs ne trouveront cependant que des faits rigoureusement contrôlés ; quant aux photographies qui illustrent cet article, elle m'ont été fournies par la sûreté roumaine.

***

En novembre 1931, le service d'Information de la Sûreté générale de Roumanie fut avisé qu'un certain Arutuniov devait traverser la Roumanie en transit, pour se rendre en Bulgarie.

Ce voyageur, plus connu sous le nom d'Agabekoff, avait déjà publié deux volumes, dans lesquels il dévoilait de prétendus secrets de la G. P. U. et de la Cheka, secrets qu'il disait connaître en sa qualité d'ex-chef de ces institutions en Extrême-Orient et à Constantinople.

Il aurait donc quitté ce service pour le trahir.

La Sûreté roumaine prit aussitôt les mesures nécessaires pour faire surveiller la personne signalée suspecte à tous les points de vue. On apprit ainsi qu'Agabekoff, effectivement entré en Bulgarie, s'était rendu à Sofia, où il avait eu plusieurs entretiens avec le chef de la Sûreté bulgare ; mais qu'il n'avait pu obtenir un acquiescement à sa demande puisqu'on lui déclara que les opérations projetées par lui n'étaient pas permises sur le territoire de la Bulgarie.

A son retour de Sofia, par le port danubien de *Giurgiu*, Agabekoff fut soumis à la fouille sous le prétexte qu'il était soupçonné de faire de la contrebande.

On trouva sur lui, entre autres choses, des papiers prouvant qu'il était en relation avec les principaux réfugiés russes, ennemis du régime soviétique, répandus dans toute l'Europe. D'autres pièces établissaient que sa femme était employée à la Légation britannique en Belgique.

Le 24 décembre 1931, il revint à Bucarest après avoir été à Bruxelles, son domicile habituel. Surveillé de près, on le vit se rendre au *Grand Hôtel*, avenue de la Victoire, où il rencontra un Français, Auguste-Alexandre Lecoq. Celui-ci fut également pris en surveillance.

Lecoq demanda plusieurs communications téléphoniques, en présence de son ami, et parla avec un nommé Serge Mintz. Ces conversations furent, bien entendu, écoutées par les agents de la Sûreté générale et jugées fort suspectes.

Le surlendemain, 26 décembre, Agabekoff se présenta secrètement à la Direction générale de la police, demanda protection contre les agents soviétiques et déclara qu'il était venu à Bucarest avec Lecoq,

Capitaine Spiro Catapodis, commandant du Philomila.

Nicolas Sava Samouridis, agent bolchevik grec.

pour obtenir, grâce aux relations de ce dernier, le permis de se rendre à Varna, ville bulgare, port très actif sur la mer Noire, où il devait se rencontrer avec un nommé Dimitrof afin de délivrer une certaine Eudoxie Filia qui possédait une fortune immense déposée à la Banque Fédérale de Genève et qui était retenue de force à Odessa, en Russie.

Pour appuyer ses dires, Agabekof donna de plus amples détails.

Il raconta que, deux mois plus tôt, en octobre 1931. il avait reçu, à son domicile de Bruxelles, la visite d'un homme, Stopford, habitant Paris, et d'un industriel de Genève, appelé Geiger. Ils lui demandèrent de se rendre à Varna pour ramener secrètement de Russie cette Eudoxie Filia. Or il craignait que tout cela ne fût qu'un piège tendu par les autorités russes, soit pour l'enlever, soit pour l'assassiner.

Ce récit pouvait sembler bien invraisemblable, aussi Agabekof s'empressa-t-il de donner les raisons qui avaient excité sa méfiance.

Agabekof ne pouvait pas posséder un passeport délivré par les autorités russes, étant considéré par elles comme fuyard. Il ne disposait que d'un passeport « Nansen » délivré en Angleterre, c'est-à-dire un acte qui certifiait son identité, acte que tous les pays, sauf celui d'origine, reconnaissent comme valable ; mais auquel chaque pays peut refuser le « visa » sans avoir besoin

Gueno Tzonchef.

de donner au titulaire, le motif de son refus.

Or, la Légation bulgare de Bucarest avait précisément refusé ce visa, et Lecoq, après avoir conversé téléphoniquement avec Paris, dit à Agabekof qu'il fallait se rendre à Constantza — port roumain sur la mer Noire — et y attendre l'arrivée d'un homme qui devait venir par bateau de Varna et pour proposer de nouveaux moyens d'arracher Eudoxie Filia aux griffes des Russes.

La Sûreté générale de Roumanie, malgré le caractère de ce récit mystérieux, fit droit à la requête et ordonna une surveillance étroite à Constantza. Elle ne fut pas longue à constater l'arrivée d'un agent soviétique, de nationalité autrichienne, venu pour s'assurer si Agabekof et Lecoq étaient surveillés par la police roumaine.

Le 7 janvier 1932 vint à Varna un nommé Gueno Tzonchef, qui se mit aussitôt en relation avec Lecoq et Agabekof. Il se présenta à eux de la part d'un ami de Varna et leur offrit son concours. En sa qualité de contrebandier, il attendait, dans les quarante-huit heures, un bateau

(A suivre page 15.)

UN NEZ CORRECT

est parfaitement réalisable par le

Nez Anormaux et disgracieux — *Nez correct*

Conforme nez CLARKS

Appareil spécial breveté dans le monde entier. Scientifiquement établi sur les données de Spécialistes éminents il assure en peu de temps une transformation, une rectification rapide de la conformation d'un nez disgracieux.

C'est la nuit en dormant que la modification s'opère.

Notice explicative sur demande sous enveloppe fermée.

SANOS, *Spécialiste*, 16 *bis*, r. Vivienne, PARIS

DE JOLIS SEINS

En peu de temps le **TRAITEMENT SYBO** développera ou raffermira vos seins. A la fois interne et externe, c'est un traitement complet qui, excellent pour la santé, donne entière satisfaction.

Demandez la brochure **gratuite** envoyée **discrètement** par les **laboratoires P. SYBO**, 32, rue Saint-Lazare, PARIS 9e.

VENTE RÉCLAME

MONTRE et chaîne, ou bracelet de précision, pour homme et dame, remontoir marchant 36 heures. **Même prix:** Bracelet homme ou dame, lumineux au choix. Garanti **6 ans** sur bulletin spécial. Env. cont. remb^{t}. **9 fr.**

Fabrique P. M. ERVICT, Rue Amelot, Paris

POUR SUPPRIMER LE CHOMAGE

Pour donner du travail aux OUVRIERS FRANÇAIS
Achetez un poste de T. S. F. FRANÇAIS

Poste secteur super-bloc salon

E. ANCEL, *Constructeur*

83, Rue de Rome, PARIS (17e)

Métro : Rome — Téléphone : Wagram 66-21

Modèle grand luxe **SUPER-HÉTÉRODYNE** 4 lampes dont 1 bi-grille changeuse de fréquence, 1 moyenne écran, 1 détectrice, 1 B.F. de grande puissance, cadre intérieur, diffuseur électro-dynamique.

(Licence THOMSON-HOUSTON)

TOUS LES EUROPÉENS EN HAUT-PARLEUR, TRÈS :: GRANDE PUISSANCE, SÉLECTIVITÉ PARFAITE ::

MOINS CHER que les postes étrangers à amplification directe.

PRIX, COMPLET EN ORDRE DE MARCHE **2500 FR.**

A CRÉDIT : 350 francs comptant et 12 mensualités de 200 francs.

MAGASIN OUVERT DIMANCHES ET FÊTES

LE RECORD DU RIRE

POUR ÊTRE ÉPATANT EN SOCIÉTÉ

Demandez le SENSATIONNEL ALBUM ILLUSTRÉ (le plus important du monde), 200 gr. pages, 120 gr. comiques *Farces et Attrapes désopilantes, Chansons et Monol., Prestidigitation, LIVRES gais et utiles, Danses, Hypnotisme, Hte Magie, etc.* Envoi contre 2 fr. en timbres. — Société RECORDUAIRE, 9, Bd St-Martin, PARIS-3e

INFAILLIBLEMENT avec *l'IRRADIANTE* envoyée à l'essai, vous soumettrez de près ou de loin quelqu'un à *VOTRE VOLONTÉ*. Demandez à Mme **GILLE, 169, r. de Tolbiac, PARIS.** sa broch. grat. N°4.

6 A 8 FR. LE CENT, adresses et 50% à corresp. 2 sexes, toute année. *Renseig. gratuits. Écrire :* **Établissem^{ts} P. LOUY, à Lyon**

GAGNEZ 1 000 frs par mois et plus pend. loisirs 2 sexes. Partout. Écrire: **Manufacture PAX G., à Marseille.**

Mme LUCETTE Consult. par MÉDIUM. Cartom. SCIENCES OCCULTES, MAGIE 42, r. Jouffroy, 17e. T. les j. de 10 à 6 h. et par correspondance.

UNE VOYANTE CÉLÈBRE

vous dira si vos désirs se réaliseront, ce que vous devez faire pour réussir. Conseils infaillibles pour amour, santé, affaires, ennuis. Écrire à Mme BUICK, (A. J.) 2, rue Sauval, PARIS, (1er) avec votre date naissance et 5 francs pour frais.

PROCHAIN CONCOURS

Secrétaire près les Commissariats de

POLICE à PARIS

Pas de diplôme exigé. Age : 21 à 30 ans. Accessibilité au grade de Commissaire. Écrire: **Ecole Spéciale d'Administration, 4, rue Férou, Paris-6e.**

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante **Mme MARYS**, 45, r. Laborde, Paris 8e. Env. prén. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7).

REVOLVER SYMPATHIQUE

mettant knock-out du premier coup, pour 10 minutes, le malfaiteur qui vous attaque. **DIOU**, boîte postale 33, **Montreuil-s/Bois** (Seine).

AVENIR Révélé par la célèbre voyante diplômée **Mme Thérèse GIRARD**, 78, Av. des Ternes, Paris (17e). Cour 3e ét. **De 1 à 7 h.** *Vous serez forts, vos vaincrez, vous réussirez.*

Astrologie, Tarots, Lignes Main, Guide Précieux

VOYANTE Succès en tout. Date des événements. Mme MAY, 86, rue des Moines (Mét. Brochant) Paris-17e (de 2 à 7 h.) par correspondance. Prénom. Date naissance. 20 frs.

Mme TAMARA Voyante. Sujet Russe. **Infaillible.** Tarots. Lignes de la main. Tous les jours de 2 à 7 h. à partir de 10 f. 60, r. du Cherche-Midi, 2e ét. Esc. B. Paris-6e.

Vente directe du fabricant aux particuliers et franco de douane.

100 000 clients par an
20 000 remerciements
Acc.-piano. 965 fr.
Acc.-chrom. 850 fr.
Demandez catalogue français gratuit
Affranchir Fr. 1.50

Fabr. d'accordéons, d'instruments de musique et de phonos
MEINEL & HEROLD, Klingenthal (Saxe) N° 606

CLINIQUE médico-chirurgicale, voies urinaires, peau, syphilis, malad. des femmes, 10, rue Beaugrenelle : mét. Beaugrenelle.

PARMI SOUCIS et difficultés, le meilleur guide. **Mme de Thénès, 18, faubourg St-Martin,** qui consulte de 14 h. à 19 h. ½. et par correspondance

ÉPOQUE douloureuse, tardive, interrompue, rétablie radicalement par **grains arméniens,** f^{co} 21, trait. comp. 3 h. 55. Ph. O. Dupont, 10, r. Maubeuge, Paris-9e

COMPTABILITÉ commerc. appr. seul en 2 mois. Méthode nouv. Prix mod. Écr. : C. C. S. 46, rue Poissonnière. Paris.

7 fr. le CENT. Copies d'ad. et gains suivis à Correspondants 2 sexes pend. loisirs. ÉTAB. SERTIS, 67, LYON.

SOIGNEZ-VOUS CHEZ VOUS

SANS PERTE DE TEMPS, SANS PIQURES SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL

MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES

SYPHILIS, BLENNO, URÉTHRITES, PROSTATE, CYSTITES, PERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE

Traitement facile à appliquer soi-même à l'insu de tous. Efficace et sûr

SÉRUMS-VACCINS NOUVEAUX

Venir ou écrire : **Doct. 71, rue de Provence, Paris (9e)** — Angle Chaussée d'Antin

SANS RIEN VERSER D'AVANCE

Une montre précise, élégante, solide Echappement ancre 15 rubis, décor moderne

PLAQUE OR INALTERABLE

Livrée avec sa chaîne en plaqué or au prix de . . . **480.**

Catalogue Général N° 72 gratis sur demande

COMPTOIR RÉAUMUR 78 r. Réaumur Paris

L'ENNUI C'EST LA MORT !

POUR RIRE et FAIRE RIRE

Demander les catalogues *Farces et Attrapes, Surprises, pour Soirées et dîners, Chansons, Monologues, Prestidigitation, Physique, Magnétisme, Librairie.* — Envoi contre 2 fr. Se recommander du journal. *H. BILLY. 8, rue des Carmes, Paris.* Maison fondée en 1906.

UNE ENQUÊTE EN ROUMANIE SUR L'ÉNIGMATIQUE AGABEKOFF

(Suite de la page 14.)

dans lequel il possédait de la marchandise et s'engageait à présenter Agabekoff au capitaine, un de ses amis, en lequel on pouvait avoir confiance.

Le surlendemain entra effectivement dans le port de Constantza le bateau *Philomila* battant pavillon grec. Il était commandé par le capitaine Spiro Catapodis. Un autre sujet grec, Nicolas Sava Samouridis, débarqua et se mit à la recherche de Tzonchef.

Ces deux compères s'efforcèrent d'amener Agabekof à visiter le *Philomila* pour qu'il pût s'assurer personnellement que nul agent soviétique ne se trouvait à bord, mais Agabekoff s'obstina à décliner cette offre gracieuse.

« Ce bloc enfariné ne lui disait rien qui vaille ! » Le souvenir du général Koutiepoff le hantait. Tzonchef et Samouridis, se conformant aux ordres qu'il avaient reçus, décidèrent alors de recourir tout simplement à l'assassinat.

A cet effet, Samouridis, avec la complicité du capitaine Catapodis, fit débarquer clandestinement un individu qui, jusqu'alors, s'était tenu caché sur le bateau. Il s'appelait Grégoire Vasilievici Alexief, surnommé « Gricha », et faisait partie de la flotte soviétique. Il fut conduit secrètement dans la villa appartenant à l'Ambassade des Soviets à Buiuc-Déré.

Tzonchef, avant de quitter Constantza, conduisit Gricha au restaurant *Jubilé*, où Agabekof prenait habituellement ses repas, et il lui montra celui qu'il devait assassiner. Il ne fallait pas se tromper de victime : tout eût été à recommencer !

Ce fait, en lui-même, est incontestable. Avoué par les criminels, il me fut confirmé sur place par un des garçons du restaurant.

Il faut donc se demander si la découverte du complot est due à une simple maladresse de Tzonchef et de Gricha — ce qui prouverait la bonne foi d'Agabekoff — ou si elle était voulue, au contraire, pour permettre à ce dernier de passer pour une victime des Soviets.

L'une et l'autre hypothèse étant admissibles, je reviendrai sur cette question.

Quoi qu'il en soit, la Direction générale de la police fit arrêter immédiatement Gricha, de sorte que l'attentat échoua. On trouva sur Gricha — une véritable brute — un revolver « Mauser », tout neuf, et sept cartouches.

Après un premier interrogatoire sommaire, on procéda à l'arrestation de tous les complices. Amenés à la Sûreté générale, ils avouèrent avoir reçu l'ordre d'enlever ou, s'il le fallait, d'assassiner Agabekoff.

Cette unanimité dans les aveux frappe forcément l'esprit. Serait-il possible que, pour faciliter à Agabekoff de jouer son rôle de martyr politique, tant de gens, de nationalités différentes, de rang social si divers, se fussent exposés de gaieté de cœur à encourir les travaux forcés qui les attendaient en Roumanie ? N'eût-il pas été plus naturel que l'un ou l'autre des accusés jetât le masque et, pour se disculper, déclarât que tout cela n'était qu'une comédie, mise en scène par la prétendue victime ?

Reconnaissons-le ! Malgré toutes mes recherches faites dans les dossiers et auprès des particuliers que j'ai interrogés dans les différentes villes, je n'ai rien trouvé qui pût suggérer un rapport quelconque entre les auteurs de l'enlèvement du général Koutiépoff et ceux qui ont manqué l'attentat de Constatza. Les procédés même ne se ressemblent pas. L'un fut exécuté en plein jour, par la force, l'autre devait réussir par ruse ; le seul point commun fut que l'affaire avait été dirigée de Paris par les agents soviétiques : Panaiotis, Mintz et Stopford, tous domiciliés dans cette ville, alors que les organisateurs du rapt du général Koutiepoff ne sont pas connus avec certitude.

Lecoq semble avoir été l'animateur inconscient qui fit naître l'idée de cet enlèvement. D'après ses propres aveux, il connaissait Panaiotis, mais sans se douter qu'il était un des agents des Soviets. Il avait donc parlé à Panaiotis de la femme Eudoxie Filia, disposée à verser deux millions à celui qui favoriserait sa fuite de Russie et l'avait prié de l'aider dans cette entreprise.

Panaiotis s'empressa d'accepter la proposition. Il se rendit à Moscou et revint annoncer à Lecoq que le gouvernement russe consentait au départ d'Eudoxie Filia à condition qu'Agabekoff, domicilié à Bruxelles, fût entraîné à pénétrer en Russie.

Cette déclaration de Lecoq prouve qu'à partir de ce moment, il savait participer à un complot et que, si les Russes tenaient tant à mettre la main sur Agabekoff, ce n'était certainement pas pour le combler de cadeaux ! Lecoq voulait gagner la prime de deux millions ; peu lui importait le sort d'un autre.

Il eut donc une nouvelle entrevue avec Panaiotis, Mintz et Stopford, dans laquelle on élabora le plan destiné à attirer Agabekoff jusqu'à Varna, d'où il devait être embarqué pur Odessa.

Pour donner à ce complot un caractère purement commercial, Lecoq — selon ses propres aveux — eut l'idée d'y associer l'industriel suisse Geiger, chargé de financer l'entreprise.

Tous prennent alors le train pour Bruxelles et vont trouver Agabekoff. Seul Panaiotis reste à l'hôtel, parce qu'il est connu d'Agabekoff, qui se méfierait aussitôt en le voyant mêlé à l'affaire. Pour la même raison, à Bucarest, quand Lecoq communique téléphoniquement avec Paris, ce n'est jamais Panaiotis qu'il appelle.

Pourquoi cet agent russe se cache-t-il si soigneusement ?

Si tout se faisait au su d'Agabekoff et sur sa propre demande, ces cachoteries seraient bien inutiles. Il faudrait admettre que, par excès de précautions, Agabekoff avait défendu à Panaiotis d'aller le trouver à Bruxelles, où il se faisait passer pour l'ennemi le plus acharné du régime soviétique et que cette visite d'un agent soviétique pourrait le rendre suspect. Il faudrait encore admettre que notre Agabekoff avait prévu que les autorités roumaines surprendraient les conversations téléphoniques de Lecoq. C'est peu probable, car en ce cas, Agabekoff aurait été plus prudent encore : il aurait craint que la Sûreté roumaine connût aussi bien les agents Mintz et Stopord et, dans ce cas, il aurait combiné d'avance un langage télégraphique conventionnel.

D'ailleurs, une série de faits parlent en faveur de la bonne foi d'Agabekoff.

Ainsi, la Légation bulgare de Bruxelles avait refusé à Agabekoff le visa de son passeport, et ce fut Lecoq — comme il l'a avoué — qui s'offrit à accompagner Agabekoff jusqu'à Bucarest, où, affirmait-il, il avait des amis assez haut placés pour obtenir le visa de la Légation bulgare de cette ville.

Agabekoff, qu'on peut accuser de tout sauf d'étourderie et de légèreté, devait donc s'étonner, en constatant que Lecoq n'avait pas d'amis à Bucarest et que, devant le refus de la Légation bulgare de Bucarest, il cherchait maintenant à l'entraîner à Constantza, c'est-à-dire au bord de la mer Noire.

Telles sont, je crois, les véritables raisons qui ont poussé Agabekoff. Aller trouver, après deux jours de résidence à Bucarest, la Direction générale de la police roumaine, pour lui demander, en cas de besoin, sa protection.

De plus, d'après les aveux de Tzonchef, il était venu à Constantza, ainsi que Samouridis et Gricha, directement de Constantinople, envoyés par les chefs de G. P. U. de cette ville, et c'est au domicile de l'un de ces chefs que tous les préparatifs de l'enlèvement et du meurtre d'Agabekoff avaient été concertés.

Signalons aussi que le navire *Philomila*, destiné à emporter Agabekoff, avait été frété par une maison de Constantinople, toute dévouée aux ordres des Soviets.

Enfin, le commandant du *Philomila*, le capitaine Catapodis, avait obtenu, pour le service qu'il devait rendre dans cet enlèvement, un contrat très favorable pour le transport des marchandises russes, contrat qui devait être signé définitivement sitôt le complot réussi.

J'arrive ainsi au point principal.

Etait-il vraiment nécessaire, pour jouer une simple comédie, de déployer tant de forces, d'engager tant de personnes louches, sans compter une maison de commerce et un commandant de bateau ; était-il indispensable de faire condamner tant d'hommes par la justice roumaine ?

N'eût-il pas au contraire été beaucoup plus simple, s'il ne s'était agi que de jeter de la poudre aux yeux, de simuler un simple enlèvement d'Agabekoff analogue à celui du général Koutiepoff et de laisser aux journeaux le soin de faire du bruit autour de ce nouvel attentat ? Agabekoff aurait réapparu un beau jour pour raconter, avec force détails, son enlèvement, sa captivité, sa condamnation à mort en Russie et son évasion miraculeuse.

Fable pour fable, cette dernière aurait eu l'avantage de ne pas mettre en danger ses complices, qui, dans cette mise en scène, auraient eu le temps de quitter le sol roumain.

C'est pour toutes ces raisons, puisées dans les dossiers, confirmées dans des témoins dignes de foi, que je rapporte cette conviction. Agabekoff a été sincère ; sa liberté et sa vie ont été vraiment en danger.

GAM.

Le Gérant : F. TINESSE.

Imp. CRÉTÉ. — CORBEIL.

3e année - nº 70 1 fr. 27 Mars 1932.

POLICE MAGAZINE

Bloc-Notes de la Semaine *(Suite.)*

On se rappelle l'arrestation de deux chenapans, meurtriers d'un chauffeur de taxi, M. Lecat. Ces cambrioleurs-assassins avaient des complices. En voici quatre (de gauche à droite) : *Marcel Fourmentin, Henri Honoré, Henriette Testa, Gaston Lemaire. Ils ont été arrêtés et transférés au Dépôt.*

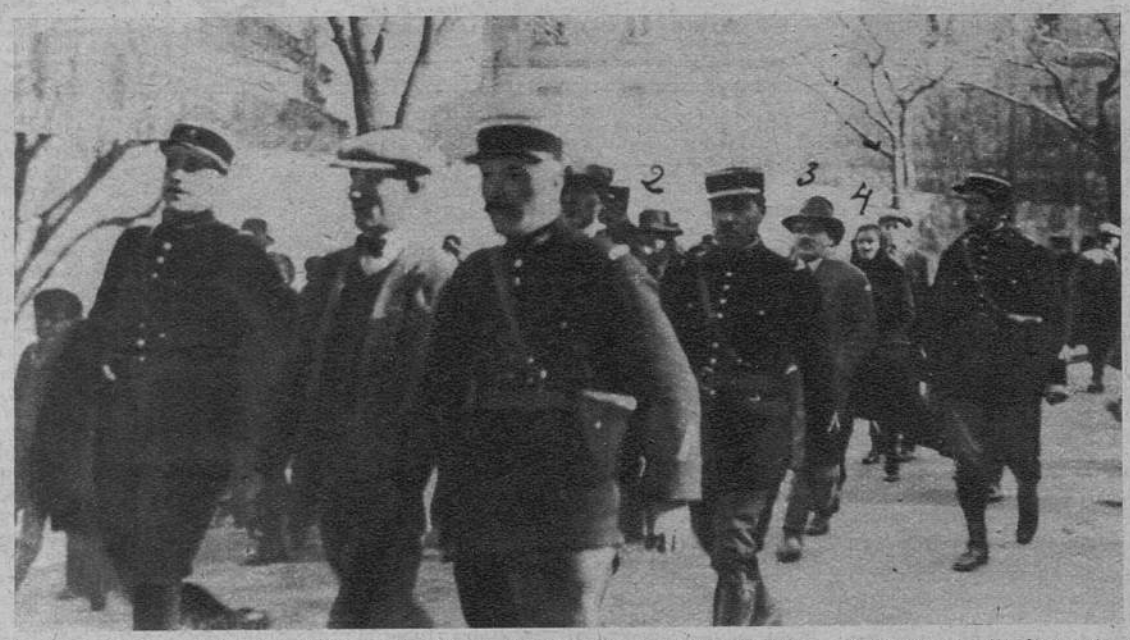

Madeleine Mancini, à Montpellier, expie depuis 1929 un crime qu'elle n'a peut-être pas commis. On l'accusa d'avoir été l'instigatrice de l'assassinat de Jean-Antoine Mancini, son oncle, et de deux neveux par le bandit Romanetti (son amant). Voici les accusés, lors du procès : 1. Dominique Santoni ; 2. Marc-Aurèle Mancini ; 3. Guiseppi, dit Laurent ; 4. Madeleine Mancini. Le procès va être revisé. Et voici (à droite) *un autre cliché de Madeleine Mancini, photographiée dernièrement à la maison d'arrêt, où elle attend anxieusement de reparaître devant les juges.* (R.)

A Gandren, Mme Wellerstein avait été assassinée. Son domestique, Charles Barth, 22 ans, dut avouer. (G.)

Des cambrioleurs avaient été arrêtés à Houilles. Ils avaient des complices, qui ont été « cueillis » à leur tour. Les voici : à gauche, *Georges Reygnault ;* à droite, *René Provost.* (R.)

Harry Powers, le Landru américain, qui avait « supprimé » plusieurs femmes et enfants, a été pendu. (I. W. P.)

Lisez dans ce numéro : **LA CITÉ DE LA PROSTITUTION A CASABLANCA par Boissel-Dolland.**
DANS LE MONDE OU L'ON TRICHE, par Georges Mandy.